Huitième Législature

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2021

RAPPORT D'ACTIVITES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

(PERIODE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2021)

© Octobre 2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4
I- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE 6
A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES 6
1- La participation des députés aux travaux 6
1.1- La Participation aux réunions du Bureau 6
1.2- La participation aux travaux en commission 6
1.3- La participation aux séances plénières 7
2- Le travail législatif 7
2.1- Les travaux au sein des commissions permanentes 7
2.2- Les travaux en séances plénières 10
2.3- Les lois votées 11
2.4- Les décrets de ratification des conventions de financement 12
3- Le contrôle parlement et l'action gouvernementale 13
3.1- Les questions écrites 13
3.2- Les questions orales 14
3.3- Les questions d'actualité 15
3.4- La commission parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle 15
3.5- L'interpellation du gouvernement 16
4- La production des comptes rendus 16
4.1- Le compte rendu sommaire des débats parlementaires 16
4.2- Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires 16
5- Les autres activités du Parlement 17
5.1- Les activités de coopération 18
5.2- Les activités du Parlement des Jeunes du Bénin 19
B- LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT 19
1- La gestion des ressources humaines 20
1.1- La gestion des carrières et des avantages accordés au personnel administratif 20
1.2- la gestion administrative du personnel parlementaire 20
1.3- Le renforcement des capacités des députés et du personnel administratif 21

1.4- La couverture sanitaire des députés et du personnel administratif 22
1.5- La prise en charge sanitaire à l'interne des députés et du personnel parlementaire 22
2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel 23
2.1- La gestion des ressources financières 23
2.2- La gestion comptable 25
2.3- La gestion des matériels et des immeubles 26
3- La gestion des marchés public 28
4- La gestion de l'information, de la communication et de la documentation 30
4.1- La gestion de l'information et de la communication 30
4.2- La gestion de l'informatique 31
4.3- La gestion documentaire 32
5- les activités des structures rattachées 33
II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERNE 35
A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE 35
1- Les visites d'amitié et de travail 35
2- La participation des députés aux rencontres virtuelles 35
B- LES MISSIONS A L'ETRANGER 35
1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale 35
2- Les missions des autres députés 36
III- LES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE 36
A- LES AUDIENCES 36
1- Les personnalités reçues 36
1.1- Personnalités nationales 36
1.2- personnalités étrangères 36
2- Les préoccupations exprimées 36
2.1- Préoccupations exprimés par les nationaux 36
2.2- Préoccupations exprimées par les étrangers 37
B- LES AUTRES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT 38
1- Les activités menées par le groupe de sécurité 38
2- Les activités de la cellule d'audit interne 40
3- Le Projet Télévision HEMICYCLE 41

IV- DIFFICULTES ET PERSPECTIVES 43
A- DIFFICULTES 43
1- Difficultés liées au manque d'outils et de matériels de travail 43
2- Difficultés liées à l'informatisation insuffisante des services de l'Assemblée nationale 43
B- PERSPECTIVES 44
CONCLUSION 45
ANNEXES 46

INTRODUCTION

Chers collègues,

C'est avec un plaisir renouvelé que je me fais l'agréable devoir de vous présenter pour la cinquième fois consécutive le rapport des activités menées à l'Assemblée nationale.

Les dispositions de l'article 21 du Règlement intérieur prescrivent que « le Président de l'Assemblée nationale doit rendre compte à l'Assemblée nationale de ses activités, de sa gestion et lui fournir toutes explications qui lui seront demandées par les députés.

A cet effet, le Président doit au début de chaque session ordinaire, présenter un rapport sur ses activités et sa gestion […] ».

Il convient de faire observer que le présent rapport couvre la période allant du 1er avril au 30 septembre 2021. Le plaisir que je ressens chaque fois qu'il m'échoit l'honneur de cette charge est d'autant plus grand que votre sens élevé des responsabilités et du devoir, votre fibre patriotique et votre soutien de tous les instants ne m'ont jamais fait défaut.

Je vous remercie très sincèrement et voudrais vous rappeler comme à mon habitude, le contexte qui a caractérisé la période de référence du présent rapport.

Cette période continue d'être marquée par la pandémie de la Covid-19. Nous devons pouvoir toujours faire avec ce fléau qui n'épargne aucun pays de la planète. Je me réjouis tout particulièrement qu'en dépit de sa présence permanente dans notre quotidien, vous avez su parfaitement vous y adapter en attendant que les efforts engagés pour son éradication soient couronnés de succès. Grâce à cette détermination de chacun et de tous, nous avons atteint au cours de la période sous-référence, des résultats assez élogieux.

J'encourage les membres du comité que j'ai mis sur pied pour combattre ce fléau, à ne lâcher sur aucun détail et à persévérer dans son élan de rigueur.

Permettez-moi aussi de rappeler le rôle combien noble que le parlement a su jouer dans l'organisation réussie de l'élection présidentielle du 11 avril 2021. Les lois que nous avons prises dans ce cadre ont été mises à rude épreuve mais à chaque fois, je me réjouis de savoir que les députés que nous sommes en tant que sentinelle de la démocratie, n'avons cédé sur le rôle qui est le nôtre.

Je ne saurais passer sous silence, l'an 2 de la présente législature qui devrait faire l'objet de célébration au mois de mai. Cependant le contexte sanitaire ne l'a pas permis.

Comme vous le savez, les vastes et judicieuses réformes que nous avons engagées au niveau de l'Assemblée nationale à notre prise de mandat, se poursuivent inexorablement. En son temps, j'ai réaffirmé à maintes occasions que ces réformes étaient bien nécessaires si nous tenons à donner à notre parlement, ses lettres de noblesse et en faire une institution moderne avec toutes les commodités requises. Les faits ne m'ont pas démenti.

Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir à l'effet de savoir que les fruits de ces réformes sont déjà perceptibles à la gloire du développement de notre parlement.

C'est pour rester conforme à mes habitudes, qu'il était nécessaire de fixer les esprits sur le contexte avant de m'étendre sur le rapport proprement dit. Ce rapport s'articule autour des deux grands axes ci-après :

- les activités menées au plan interne ;
- les activités menées au plan externe.

I- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN INTERNE

Elles sont essentiellement de deux ordres :

- les activités parlementaires proprement dites ;
- les activités d'administration et de gestion du Parlement.

A- LES ACTIVITES PARLEMENTAIRES

1- La participation des députés aux travaux

1.1- La Participation aux réunions du Bureau

Tableau n° 1 : Participation des membres du Bureau aux réunions du Bureau

Périodes	Réunion du Bureau	
	Nombre de séances	Taux de participation (%)
Avril	01	100
Mai	-	-
Juin	01	100
Juillet	02	92,86
Août	01	85,71
Septembre	02	84,62
TOTAL	**07**	**92,64**

Au cours de la période sous revue, les membres du Bureau se sont réunis sept (07) fois comme l'indique le tableau ci-dessus.

Le taux moyen de participation des membres du Bureau est de 92,64 %.

1.2- La participation aux travaux en commission

Le tableau en annexe II présente le point de présence des députés aux travaux en commission. D'une façon générale, la participation des députés à ces travaux affiche un taux moyen de 67,91 %.

Il faut toutefois faire remarquer que le taux de participation des députés varie d'une commission à une autre.

1.3- La participation aux séances plénières

Au cours de la période de référence, douze (12) séances plénières ont été tenues.

Le taux moyen de participation des députés aux séances plénières (voir annexe I) est de 79,52%.

Ce taux est en légère hausse par rapport à la période précédente qui affichait un taux moyen de 76,60%. Soit une hausse de 2,92 points.

On relève également que :

- Vingt-quatre (24) députés ont un taux de participation de 100% ;
- Soixante-treize (73) députés ont un taux de participation supérieur ou égal à 50% ;
- Huit (08) députés ont un taux de participation inférieur à 50% ;
- Un (01) député a un taux de participation de 0%.

2- Le travail législatif

Les députés se sont réunis au sein des commissions permanentes et en séances plénières, pour connaitre des questions relevant de leur compétence.

2.1- Les travaux au sein des commissions permanentes

Au cours de la période de référence, les commissions permanentes ont étudié plusieurs dossiers. Le tableau ci-dessous fait le point des dossiers affectés et étudiés par chacune des commissions durant cette période.

Tableau n° 2 : Point de l'étude des dossiers par les commissions Permanentes

SITUATION DES DOSSIERS / COMMISSIONS	NOMBRE DE DOSSIERS			NOMBRE DE SEANCES (pour étude des dossiers au fond)	OBSERVATIONS
	AFFECTES A LA COMMISSION		TRAITES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE		
	Au fond	Pour avis	Au fond		
Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme (C1)	42	09	03	10	**-vingt-huit (28) dossiers sont des pétitions** **-Deux (02) dossiers sont en cours d'étude au sein de la commission**
Commission des finances et des échanges (C2)	41	11	09	24	**Vingt-huit (28) des dossiers affectés sont des décrets de ratification relatifs aux conventions de financement**
Commission du plan, de l'équipement et de la production (C3)	07	07	01	09	**- Trois (03) dossiers sont des décrets de ratification relatifs aux conventions de financement** **- Deux autres sont en cours d'étude au sein de la commission**
Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales (C4)	04	07	00	00	**- Un (01) des dossiers est un décret de ratification, relatifs aux conventions de financement**
Commission des relations extérieures, de la coopération au développement, de la défense et de la sécurité (C5)	00	06	00	00	-
TOTAL	**94**	**40**	**13**	**43**	

Le graphique ci-après indique le nombre total de dossiers inscrits au rôle de chaque commission permanente, avec des détails sur la nature des différents dossiers, selon qu'il s'agit de projets de loi, de propositions de loi ou de résolution, de pétitions ou encore de décrets de ratification d'accords de financement.

Graphique n° 1

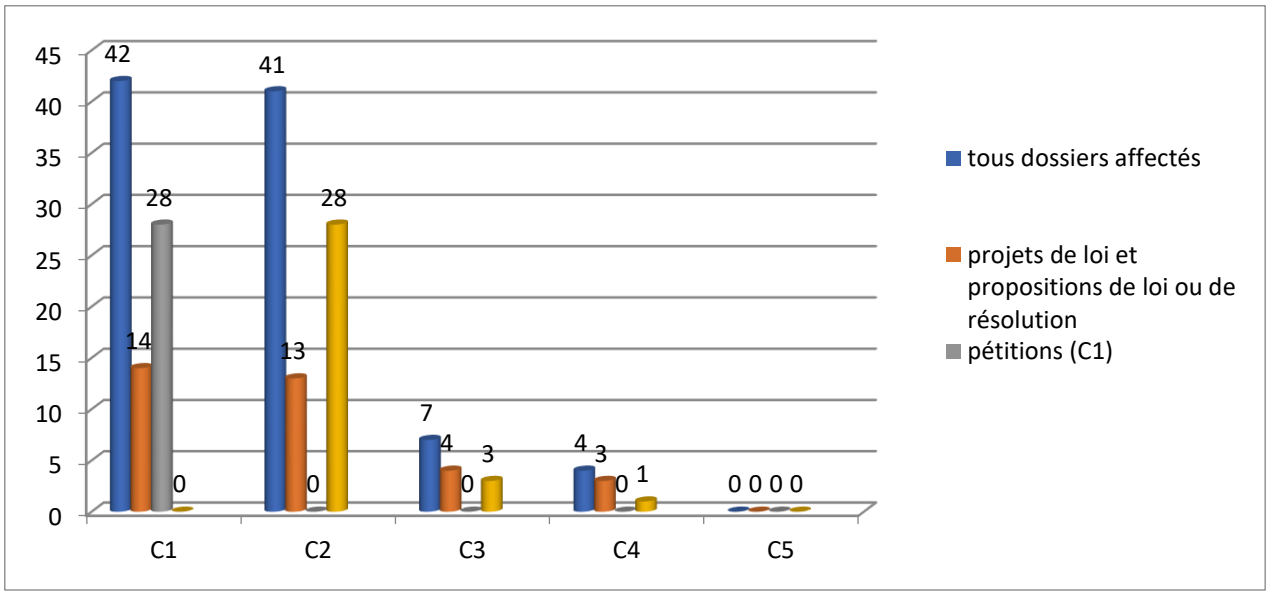

Au total quatre-vingt-quatorze (94) dossiers sont inscrits au rôle des commissions permanentes, quant au fond. De ces dossiers, trente-quatre (34) portent sur des projets de loi et des propositions de loi ou de résolution, trente-deux (32) concernent des décrets de ratification de conventions de financement et vingt-huit (28) sont des pétitions.

En tout, treize (13) dossiers ont été étudiés en commission. Le graphique suivant indique pour chaque commission, le nombre de dossiers traités quant au fond et le nombre total de séances tenues au cours de la période.

Graphique n° 2

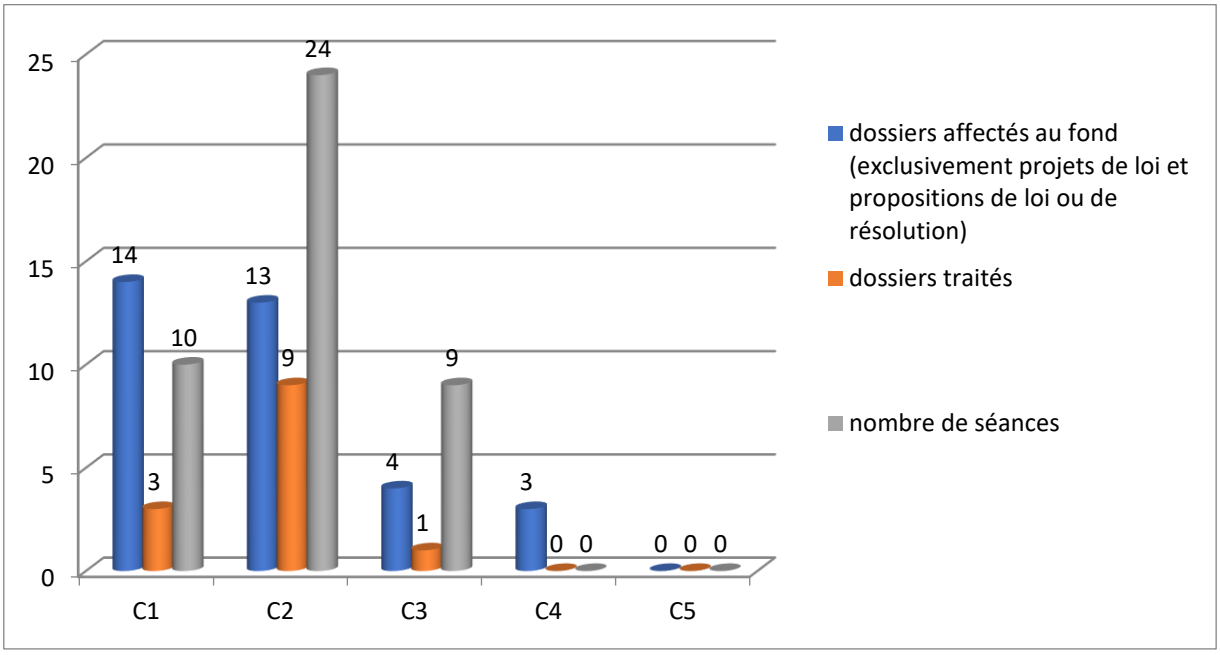

2.2- Les travaux en séances plénières

Au cours de la période sous revue, l'Assemblée nationale a tenu douze (12) séances plénières qui se répartissent ainsi qu'il suit :

Tableau n°5 : répartition des séances plénières tenues par session au cours de la période de référence

SESSIONS	PERIODE	NOMBRE DE SEANCES
Première session ordinaire de l'année 2021	1er avril au 29 juin 2021	07
Première session extraordinaire de l'année 2021	27 juillet 2021	01
Deuxième session extraordinaire de l'année 2021	16 au 30 septembre 2021	04
TOTAL	**1er avril au 30 septembre 2021**	**12**

La période sous revue a connu trois (03) sessions : une (01) session ordinaire (la première de l'année 2021) et deux (02) sessions extraordinaires.

2.3- Les lois votées

Au cours de la période allant du 1er avril au 30 septembre 2021, l'Assemblée nationale a adopté plusieurs textes législatifs qui peuvent être regroupés en deux (02) catégories, à savoir :

- une loi ordinaire ;
- des lois portant autorisation de ratification.

2.3.1- La loi ordinaire

L'Assemblée nationale a procédé à l'adoption, le 24 juin 2021, de la loi n° 2021-04 portant protection et règles relatives au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction en République du Bénin. Ce texte participe de l'engagement de notre pays à la protection et à la préservation des ressources naturelles, tant au plan national, qu'à l'échelle mondiale. Il consiste en effet, en une internalisation du dispositif de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

2.3.2- les autorisations de ratification

Au cours de la période visée, l'Assemblée nationale a aussi autorisé le président de la République à ratifier plusieurs instruments internationaux à travers les quatre (04) lois ci-après :

1- loi n° 2021-05 portant autorisation de ratification du traité portant création de l'Agence africaine du Médicament (adoptée le 29 juin 2021) ;

2- loi n° 2021-06 portant autorisation de ratification de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (MAC), telle qu'amendée par le Protocole de 2010, signé à Paris, le 27 novembre 2019, entre les Etats membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), dans le cadre

du forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (adoptée le 21 septembre 2021) ;

3- loi n° 2021-07 portant autorisation de ratification du Protocole additionnel n° 1/2017/CCEG/ UEMOA modifiant et complétant le Protocole additionnel n° 1 relatif aux organes de contrôle de l'UEMOA, adopté à Abidjan en Côte d'Ivoire, le 10 avril 2017 (adoptée le 21 septembre 2021) ;

4- loi n° 2021-08 portant autorisation de ratification, du traité portant modification des dispositions du traité de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) du 20 janvier 2007, relatives à la dénomination du Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers, adopté à Abidjan en Côte d'Ivoire, le 12 juillet 2019 (adoptée le 21 septembre 2021).

Le faible rendement apparent des députés en matière législative durant la période de référence s'explique entre autres, par leur implication active dans la campagne électorale, l'élection présidentielle d'avril 2021 et l'investiture, le 23 mai 2021, du président de la République. La forte mobilisation de chaque député derrière le candidat de son choix a influé sur notre présence au palais des Gouverneurs. Mais depuis, nous avons repris nos activités et le semestre qui s'ouvre sera celui du retour au travail et à la productivité.

2.4- Les décrets de ratification des conventions de financement

Il convient de rappeler que, conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 145 de la Constitution, « les conventions de financement soumises à ratification, sont ratifiées par le président de la République qui rend compte à l'Assemblée nationale dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours ».

Au regard de cette disposition, le président de la République a transmis, au cours de la période de référence, à l'Assemblée nationale neuf (09) décrets relatifs à des accords de crédit, de financement et de prêt. Le point de ces différents accords est consigné dans le tableau figurant en annexe III.

Certains de ces dossiers ont été étudiés en commission et les rapports sont déjà disponibles, tandis que d'autres sont programmés pour étude par les commissions saisies au fond.

C'est le lieu de remercier et de féliciter chaleureusement tous mes collègues députés, pour l'endurance et les efforts dont ils ont fait montre quotidiennement dans l'accomplissement de leur devoir constitutionnel et citoyen.

3- Le contrôle parlementaire de l'action gouvernementale

Conformément aux articles 79 alinéa 2 et 113 de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, révisée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019, l'Assemblée nationale a également pour mission de contrôler l'action du gouvernement.

Ce contrôle s'effectue d'une part, par les moyens individuels que sont les questions écrites, les questions orales et les questions d'actualité que l'Assemblée nationale adresse au gouvernement, d'autre part, par les moyens collectifs que sont l'interpellation et la résolution tendant à la mise en place d'une commission parlementaire d'information, d'enquête et de contrôle.

3.1- Les questions écrites

L'Assemblée nationale n'a pas reçu de question écrite au cours de la période de référence.
Comme rappelé dans mon précédent rapport d'activités, une (01) question écrite posée par le député Rachidi GBADAMASSI, en date du 16 avril 2020, relative à « la demande d'information sur les conditions de vie et de travail des fonctionnaires de la police républicaine », adressée au gouvernement depuis le 28 avril 2020, n'a toujours pas reçu la réponse du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, malgré la relance faite par l'Assemblée nationale

à l'endroit du gouvernement par lettre n° 3039-20/AN/SGA/DSL/SSQTR en date du 9 octobre 2020.

3.2- Les questions orales

Au cours de la période de référence, cinq (05) questions orales avec débat ont été enregistrées mais n'ont pas encore été examinées. Les quatre (04) premières questions ont été posées par le député Dakpè SOSSOU et la dernière, par le député Euric GUIDI. Elles sont respectivement relatives :

- à la fermeture de l'Ambassade du Bénin en République du Niger ;
- au dragage du lac Ahémé ;
- au projet d'aménagement hydroélectrique d'Adjarala ;
- au projet de construction de la Zone économique spéciale (ZES) de Glo-Djigbé et
- à la pollution des eaux marines de la côte ouest de Grand-Popo.

L'Assemblée nationale a examiné au cours de cette période, deux (02) questions orales avec débat relatives :

- à la pollution des terres et de l'air due aux cimenteries installées à Xwlacodji dans le 5ème arrondissement de Cotonou et à Sèkandji dans l'arrondissement d'Agblangandan, commune de Sèmè-Podji, posée par le député Marcellin AHONOUKOUN ;
- aux défalcations opérées, courant juin 2020, par le réseau GSM MTN sur les comptes Mobile Money de certains abonnés, posée par le député Rachidi GBADAMASSI.

A l'occasion de l'examen de ces deux (02) questions, le gouvernement a rassuré l'Assemblée nationale de son engagement pour la protection de l'environnement et a promis une communication sur ce sujet. Il a aussi annoncé qu'il a accordé une licence à un nouvel opérateur GSM, la Société béninoise des

infrastructures numériques (SBIN), ce qui pourrait susciter la concurrence en faveur d'une meilleure qualité du service et la réduction du coût des télécommunications

3.3- Les questions d'actualité

L'Assemblée nationale a enregistré une (01) question d'actualité au cours de cette période. Cette question qui n'a pas encore été examinée, a été posée par le député Dakpè SOSSOU. Elle est relative au décès par noyade d'un ouvrier sur le site de dragage de sable d'Agassa-Godomey dans l'arrondissement d'Akassato, commune d'Abomey-Calavi.

3.4- La commission parlementaires d'information, d'enquête et de contrôle

L'Assemblée nationale n'a mis en place aucune commission parlementaire d'information, d'enquête ou de contrôle pendant la période de référence.
Néanmoins, j'ai pris une décision mandatant des députés de la majorité et de la minorité parlementaires aux fins de procéder au contrôle de la gestion d'une entreprise publique au sens de la loi n° 2020-20 du 2 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin. Il s'agit de la décision créant le 11 août 2021 la commission chargée du contrôle de la gestion comptable et financière du Conseil national des chargeurs du Bénin (CNCB) au titre de l'exercice 2020.

Je voudrais saluer la diligence des commissaires qui ont déjà produit un rapport consistant dans ce dossier, lequel rapport sera prochainement programmé en plénière. Ce rapport est intervenu dans un contexte marqué par la décision de dissolution du CNCB et la nomination d'un liquidateur par le Conseil des ministres en sa séance du 29 septembre 2021.

L'examen dudit rapport par l'Assemblée nationale déterminera la suite à y donner.

3.5- L'interpellation du gouvernement

L'Assemblée nationale n'a enregistré aucune demande d'interpellation du gouvernement au cours de la période de référence.

4- La production des comptes rendus

Dans le but de préserver la mémoire législative du Bénin et de permettre aux citoyens d'évaluer la pertinence, l'efficacité et la crédibilité de notre parlement, il est établi, conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale en date du 6 juin 1995, modifié par la résolution n° 2020-01 du 14 juillet 2020, deux (02) sortes de comptes rendus : le compte rendu sommaire et le compte rendu intégral.

4.1- Le compte rendu sommaire des débats parlementaires

Comme rappelé ci-dessus, l'Assemblée nationale a tenu au cours de la période de référence, douze (12) séances plénières dont sept (07) au cours de la première session ordinaire de l'année 2021, (1er avril au 29 juin 2021), une (01) le 27 juillet 2021, à l'occasion de la première session extraordinaire de l'année 2021 et quatre (4) pour le compte de la deuxième session extraordinaire de l'année 2021 (16 au 30 septembre 2021). Tous les comptes rendus sommaires des débats parlementaires concernant cette période ont été adoptés en séance plénière et sont archivés.

4.2- Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires

Les comptes rendus intégraux des débats parlementaires des douze (12) séances plénières tenues pendant la période de référence ont été établis et envoyés par courrier électronique à chaque député. Les copies de ces comptes rendus intégraux ont également été transmises aux Secrétaires parlementaires et aux Présidents de groupes parlementaires.

A cet égard, je voudrais inviter mes chers collègues députés à mettre en application l'article 47.3 du Règlement intérieur en vertu duquel, ils ont la possibilité de faire des propositions écrites destinées à améliorer le document dans le délai de quatre (04) jours suivant la transmission de la version électronique des débats.

5- Les autres activités du Parlement

L'Assemblée nationale a mené plusieurs activités au cours de la période sous revue. Au nombre de celles-ci, je peux citer :

1- l'accueil à l'hémicycle de monsieur Louis Codjo DOSSOU, suppléant du regretté député Jean-Pierre BABATOUNDE (1er avril 2021) ;

2- l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale couvrant la période du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021 (le 29 avril 2021) ;

3- la désignation des représentants de l'Assemblée nationale devant siéger au sein du Conseil électoral de la Commission électorale nationale autonome (CENA)(le 06 mai 2021) ;

4- l'organisation de campagnes de vaccination anti Covid-19 au profit des députés et des personnels civil et militaire de l'Assemblée nationale pour le compte des première et deuxième doses (les 29 avril, 27 mai et 24 juin 2021) ;

5- l'organisation de la cérémonie d'hommage et d'au revoir à madame Mariam CHABI TALATA ZIME YERIMA, ex première vice-présidente de l'Assemblée nationale, élue vice-présidente de la République (le 21 mai 2021) ;

6- le remembrement du Bureau de l'Assemblée nationale, notamment l'élection des nouveaux premier et deuxième vice-présidents (le 1er juin 2021) ;

7- Le débat d'orientation budgétaire, préparatoire à l'examen du projet de budget général de l'Etat, gestion 2022 (le 29 juin 2021) ;

8- la désignation de monsieur François Adébayo ABIOLA comme représentant de l'Assemblée nationale au sein du

Conseil électoral de la CENA en remplacement de monsieur Boucary Abou SOULE ADAM, démissionnaire (le 27 juillet 2021) ;

9- l'accueil à l'hémicycle de monsieur Romaric OGOUWALE, suppléant du député André A. OKOUNLOLA-BIAOU démissionnaire (le 16 septembre 2021) ;

10- l'adoption du budget de l'Assemblée nationale, exercice 2022 (le 17 septembre 2021).

Chers collègues, malgré le contexte sanitaire toujours marqué par la pandémie de la Covid-19 et la particularité de cette période qui a coïncidé avec l'élection présidentielle dans notre pays, nous pouvons nous réjouir d'avoir donné le meilleur de nous-mêmes avec l'espoir de nous consacrer désormais entièrement à notre mission constitutionnelle jusqu'à la fin de la législature.

5.1- Les activités de coopération

5.1.1- Les activités des réseaux

La coopération technique que l'Assemblée nationale entretient avec ses partenaires a permis d'organiser les activités ci-après :

- le séminaire d'information sur l'utilisation des données probantes pour la formulation des politiques publiques et le contrôle de l'action du gouvernement, tenu à Grand-Popo, du 24 au 26 mai 2021 ;
- l'atelier de sélection et de validation des plans d'action des organisations de jeunes et de femmes, organisé à l'Association béninoise de planning familial (ABPF), à Bohicon les 27 et 28 mai 2021 ;

- l'atelier de formation au profit du Réseau des maires pour l'identification Sûre, inclusive et Durable des Personnes Physiques au Bénin (ReMISID), tenu à Lokossa du 10 au 12 juin 2021 ;

- les ateliers sur les différents outils élaborés par le Plan national d'adaptation aux changements climatiques et d'échange sur les résultats de l'étude relative à l'identification de nouveaux instruments fiscaux et non fiscaux environnementaux, tenus à Grand-Popo, du 16 au 18 et du 24 au 26 juin 2021 ;

- l'atelier relatif à l'examen et à l'appropriation de l'avant-projet de la loi portant règlementation de l'évaluation des politiques et programmes publics en République du Bénin, tenu à Grand-Popo, les 29 et 30 juillet 2021 ;

- l'atelier sur les hépatites virales, tenu à Cotonou, le 5 août 2021 ;

- l'atelier d'imprégnation des députés sur les protocoles additionnels de la Convention d'Abidjan, tenu à Grand-Popo, du 2 au 4 septembre 2021.

5.1.2- Les activités avec les organisations interparlementaires

Dans le cadre de ses relations avec les organisations interparlementaires, l'Assemblée nationale a organisé en partenariat avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie deux importantes activités. Il s'agit :

- du séminaire parlementaire sur la *gouvernance du numérique*, tenu à Cotonou, les 24 et 25 septembre 2021 ;
- du séminaire parlementaire sur le leadership politique féminin au Bénin, tenu à Cotonou, les 30 septembre au 1er octobre 2021.

5.2- Les activités du Parlement des Jeunes du Bénin

Après l'installation du Parlement des Jeunes du Bénin, la session inaugurale de la 3ème mandature a lieu, du 25 au 28 juin 2021, au palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

B- LES ACTIVITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION DU PARLEMENT

Les activités d'administration et de gestion de l'Assemblée nationale s'articulent essentiellement autour des cinq (05) points suivants :

- la gestion des ressources humaines ;

- la gestion des ressources financières, comptable et du matériel ;
- la gestion des marchés publics ;
- la gestion de l'information, de la communication, et de la documentation ;
- les activités des structures rattachées.

1- La gestion des ressources humaines

1.1- La gestion des carrières et des avantages accordés au personnel administratif

Au cours de la période de référence, la gestion et le suivi de la carrière et des avantages aussi bien des députés que du personnel se sont traduits par la prise de certains actes administratifs et par la liquidation régulière et à bonne date des indemnités parlementaires et divers avantages.

Par ailleurs, par décision n° 2021-80/AN/PT/Q/SGA/DQ/SPS du 18 août 2021, j'ai créé la commission d'avancement du personnel parlementaire au titre des années 2020 et 2021.

1.2- la gestion administrative du personnel parlementaire

Dans le souci de consolider les réformes entreprises au Secrétariat général administratif pour plus d'efficacité dans le travail parlementaire, j'ai signé le 17 septembre 2021, la décision n° 2021-093/AN/PT portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du Secrétariat général administratif.
Cette décision vient combler les lacunes de la précédente, signée le 6 août 1998 et qui a eu une exceptionnelle longévité. Elle précise les attributions, l'organisation et le fonctionnement de mon cabinet et en réorganise les structures du secrétariat général administratif. De plus, elle fixe le cadre réglementaire des directions, services et divisions qui ont été créés après la décision de 1998.
Des nominations, et des promotions ont été effectuées pour donner un nouveau souffle aux directions et services. A ce niveau, l'Institut parlementaire du Bénin, la Personne responsable des marchés publics, la cellule de la coopération interparlementaire (désormais

service de la coopération interparlementaire) et la Direction de la questure ont été touchés. Il en résulte la promotion de jeunes cadres à des postes stratégiques de responsabilité.
D'autres réformes sont aussi en cours, pour permettre à l'administration parlementaire de jouer plus efficacement son rôle. Ainsi, avec la signature de la décision n° 2021-093/AN/PT portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du Secrétariat général administratif, les commissions chargées de l'élaboration du manuel de procédure et du plan de formation sont relancées pour le dépôt de leurs rapports. Il en est de même de la commission chargée de la relecture du statut du personnel parlementaire.
Par ailleurs, la Commission administrative paritaire (CAP) de l'Assemblée nationale créée par mes soins, a été officiellement installée le 13 août 2021, à la salle polyvalente du palais de Gouverneurs à Porto-Novo.

1.3- Le renforcement des capacités des députés et du personnel administratif

Des autorisations ont été accordées aux organes du Secrétariat général administratif pour le renforcement des capacités du personnel parlementaire. Dans ce cadre, plusieurs vagues de formations ont été réalisées.
Ainsi, me parait-il opportun d'évoquer le séminaire organisé à Grand-Popo du mardi 14 au jeudi 16 septembre 2021 par la section nationale du Réseau africain du personnel des parlements sur le thème : « les réformes administratives et financières à l'Assemblée nationale : la responsabilité du personnel parlementaire ».
Il faut également noter le séminaire de renforcement des capacités techniques des acteurs de la chaîne des dépenses publiques sur les procédures d'exécution des dépenses publiques, organisé à Kétou du 9 au 11 septembre 2021.
Enfin, il me plait de citer l'atelier organisé par l'Assemblée nationale avec l'appui technique et financier de l'unité de gestion des réformes et le Programme des Nations unies pour le développement, à travers le projet d'appui au renforcement des capacités du parlement et des organes de gestion des élections sur

« l'analyse des comptes économiques et l'interrelation entre les comptes » du 27 septembre au 1er octobre 2021 à l'hôtel Link de Lokossa.

1.4- La couverture sanitaire des députés et du personnel administratif

Dans cette rubrique, il y a lieu de noter que la compagnie d'assurance NSIA continue l'impression des cartes d'assurance des agents parlementaires dont les familles ont augmenté en effectif en raison de nouvelles naissances.

1.5- La prise en charge sanitaire à l'interne des députés et du personnel parlementaire

Il est à noter que pendant la période de référence, l'institution parlementaire a assuré la gestion sanitaire des députés et du personnel à travers les consultations, les actes médicaux et la prévention des affections courantes.

Au total trois cent cinquante-huit (358) membres du personnel ont été consultés dont deux cent vingt-trois (223) militaires et leurs familles et cent vingt-huit (128) civils et leurs familles (personnel administratif) de l'Assemblée nationale.

Parmi ceux-ci, dix (10) patients ont dû être référés et cinq (05) ont fait l'objet d'évacuation sanitaire pour des urgences diverses vers des centres médicaux spécialisés disposant d'un meilleur plateau technique. Aussi dix (10) agents militaires et civils ont bénéficié de visites médicales d'aptitude afin de passer différents tests.

Le Service médical a procédé entre autres, à la réalisation de plusieurs actes médicaux : cent cinquante-six (156) agents soignés, quatre-vingt-dix-sept (97) mis en observation pour diverses affections, cent vingt-neuf (129) certificats médicaux de tout genre. Par ailleurs, aucun décès n'a été déploré durant la période de référence dans la prise en charge du personnel.

La prévention des affections faisant partie intégrante des activités du centre médico-social, celle-ci, a consisté essentiellement en la lutte contre la pandémie de la Covid-19. A cet effet, plusieurs actions ont été engagées à savoir : la sensibilisation du personnel

sur les mesures barrières liées à la prévention contre la pandémie, la réalisation de dépistages périodiques ou circonstanciels, la désinfection systématique des locaux sensibles de l'institution et surtout la vaccination, avec l'organisation de trois (03) campagnes.

Enfin, d'autres actions sont à mettre à l'actif du service médical, parmi lesquelles, la couverture sanitaire des activités courantes ainsi que des principaux événements de l'institution.

Malheureusement, face à la recrudescence de la pandémie de la Covid-19 dans notre pays et dans le monde, beaucoup d'actions restent à mettre en œuvre.

Toutes ces actions ont été rendues possibles grâce à la volonté manifeste des membres du Bureau qui ont mis en place une unité médicale complète. Ainsi conformément à ses charges, le centre médico-social a accompli de nombreuses actions qui contribuent à l'édification de l'institution. Néanmoins, des efforts restent à fournir pour faire de ce centre une structure sanitaire incontournable et indispensable à l'Assemblée nationale.

2- La gestion des ressources financières, comptable et du matériel

2.1- La gestion des ressources financières

Les paiements effectués au cours de la période s'élèvent à la somme de sept milliards deux cent dix-huit millions neuf cent soixante-dix-huit mille deux cent cinquante (**7 218 978 250**) francs CFA soit 99,50 % des crédits engagés sur la même période et qui s'élèvent à sept milliards deux cent cinquante-cinq millions cent soixante-sept mille trois cent vingt-huit (**7 255 167 328**) francs CFA.

Ces paiements ajoutés à ceux de la période du 1er janvier au 31 mars 2021 qui s'élèvent à la somme de trois milliards huit millions neuf cent quatre-vingt-dix mille neuf cent trois (**3 008 990 903**) francs CFA, portent les paiements au 30 septembre 2021, à la somme de dix milliards deux cent vingt-sept millions neuf cent soixante-neuf mille cent cinquante-trois (**10 227 969 153**) francs CFA soit 98,78% des crédits engagés sur la même période et qui s'élèvent à dix

milliards trois cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (**10 353 963 998**) francs CFA.

Les paiements de 7 218 978 250 francs CFA susmentionnés comprennent :

- 7 210 723 250 francs CFA représentant le montant des titres payés en procédure budgétaire normale aboutie ;
- 8 255 000 francs CFA représentant les paiements (exceptionnels) en procédure budgétaire non encore aboutie (composé de 6 675 000 francs CFA pour les frais de mission du Président de l'Assemblée nationale et de sa délégation à Kinshasa dans le cadre de la mission de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et 1 580 000 francs CFA pour les frais de mission d'un député à Caracas).

Les ressources directement mises à la disposition de l'Assemblée nationale par le ministère de l'économie et des finances (MEF), à travers la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique (DGTCP) au cours de la période, s'élèvent à neuf milliards quatre cent un millions huit cent soixante-quinze mille (**9 401 875 000**) francs CFA dont deux milliards cinq cents millions (**2 500 000 000**) francs CFA relatifs à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale.
Ce montant ajouté à ceux de la période précédente qui s'élèvent à la somme de trois milliards six cent vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (**3 629 887 500**) francs CFA, porte les ressources reçues de la DGTCP/MEF au 30 septembre 2021, à la somme de treize milliards trente et un millions sept cent soixante-deux mille cinq cents (**13 031 762 500**) francs CFA (la DGTCP ayant retenu au premier trimestre 2021, la somme quatre cent soixante-quatre millions huit cent mille (**464 800 000**) francs CFA représentant la tranche du remboursement du crédit automobile au titre du premier semestre 2021) soit 96,56% des crédits mandatés par la direction générale du budget (DGB/MEF) au profit de l'Assemblée nationale au 30 septembre 2021 et qui s'élèvent à treize milliards quatre cent quatre-vingt-seize millions cinq cent soixante-deux mille cinq cents (**13 496 562 500**) francs CFA représentant **79,02 %** des

crédits inscrits initialement au budget, gestion 2021 (17 078 749 880 francs CFA) .
Outre ces ressources budgétaires provenant du MEF, il y en a d'autres, mobilisées par prélèvement sur les indemnités des députés en remboursement de leur crédit automobile qui se chiffrent à cinq cent quinze millions deux cent mille (**515 200 000**) francs CFA au 30 septembre 2021.
Par ailleurs, suite au report de crédit correspondant au montant du solde de gestion 2020 sur la gestion 2021, la somme de cent vingt-trois millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent cinquante-trois (**123 469 853**) francs CFA a été reclassée au profit des ressources budgétaires pour la gestion 2021.

2.2- La gestion comptable

Elle concerne la même période : du 1er avril au 30 septembre au titre de la gestion 2021.

A cet effet, il convient de rappeler que le crédit disponible lors de la présentation du rapport d'activité à l'ouverture de la première session ordinaire s'élevait à treize milliards neuf cent soixante-quinze millions neuf cent cinq mille deux cent dix (**13 975 905 210**) francs CFA. Par la suite, il y a eu des annulations d'engagements concernant des dossiers qui n'ont pas abouti. Ainsi, le crédit disponible à la vieille de la période de référence au 31 mars 2021, est passé à treize milliards neuf cent soixante-dix-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille deux cent dix **(13 979 953 210)** francs CFA. Précisons qu'au cours des deuxième et troisième trimestres de l'année, il y a eu des virements d'articles à articles au niveau des chapitres et un report de crédit. Ce report est intervenu à la date du 22 juillet 2021 (Décision n° 411-2021 /AN/PT/Q/SGA/DQ/CSF/CSC), pour un montant de cent vingt-trois millions quatre cent soixante-neuf mille huit cent cinquante-trois (**123 469 853**) francs CFA issu de l'exercice clos de 2020, ce qui ramène le crédit disponible remanié à quatorze milliards soixante-six millions vingt-trois mille soixante-trois (**14 066 023 063**) francs CFA.

Du 1er avril au 30 septembre 2021, le montant total des engagements est de sept milliards deux cent cinquante-cinq millions cent soixante-sept mille trois cent vingt-huit (**7 255 167 328**)

francs CFA, soit un taux d'exécution de **51,44**% du crédit remanié. Ce montant ajouté à celui des engagements de la période antérieure du 1er janvier au 31 mars 2021, soit trois milliards quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent soixante-dix (**3 098 796 670**) francs CFA, donne un engagement global de crédits de dix milliards trois cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (**10 353 963 998**) francs CFA au 30 septembre 2021, soit un taux d'exécution global de **60,19%** des crédits remaniés pour l'année 2021.

Le crédit initial de dix-sept milliards soixante-dix-huit millions sept cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingts (**17 078 749 880**) francs CFA après le report, est passé à dix-sept milliards deux cent deux millions deux cent dix-neuf mille sept cent trente-trois (**17 202 219 733)** francs CFA au titre de l'année 2021.

La différence entre les crédits remaniés (la nouvelle dotation) d'un montant de dix-sept milliards deux cent deux millions deux cent dix-neuf mille sept cent trente-trois (**17 202 219 733**) francs CFA et les crédits engagés au 30 septembre 2021, qui sont de dix milliards trois cent trente-cinq millions neuf cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (**10 353 963 998**) francs CFA est donc de six milliards huit cent quarante-huit millions deux cent cinquante-cinq mille sept cent trente-cinq (**6 848 255 735**) francs CFA.

2.3- La gestion des matériels et des immeubles

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a réceptionné des dons, acquis des véhicules administratifs et du matériel audiovisuel, et procédé à l'entretien des espaces verts.

2.3.1- Les dons reçus

Les dons reçus au cours de la période de référence concernent essentiellement ceux du Royaume d'Arabie-Saoudite en dattes, de la République populaire de Chine en mobiliers et matériels de bureau, divers matériels informatiques, et ceux de la Société de gestion des déchets et de la salubrité du Grand Nokoué (SGDS-GN) en bacs à ordures.

a- Les mobiliers de bureau

Des mobiliers de bureau ont été offerts à l'Institution parlementaire par la République populaire de Chine. Il s'agit entre autres, de dix (10) bureaux et fauteuils directeur, vingt (20) bureaux et fauteuils cadre, dix (10) bureaux et fauteuils secrétaire, et cinquante (50) chaises visiteurs.

b- Les divers matériels informatiques et équipement

L'Institution a également reçu divers matériels informatiques offerts par la République populaire de Chine pour assurer le bon fonctionnement et déroulement des travaux à l'assemblée nationale. Au titre de ces dons, nous pouvons citer deux (02) photocopieuses, dix (10) ordinateurs de bureau, dix (10) ordinateurs portatifs, dix (10) imprimantes, dix (10) onduleurs, dix (10) disques durs externes et cinquante (50) clés USB.

c- Les dattes et bacs à ordures

Le Royaume d'Arabie Saoudite a fait don de cent (100) paquets de deux (2) kilogrammes de dattes à l'Assemblée nationale et la SGDS-GN a offert cinq (05) bacs à ordure à l'Institution parlementaire.

2.3.2- Les acquisitions

Les acquisitions au cours de la période de référence concernent essentiellement les calendriers et agendas au profit des députés et du personnel parlementaire, des véhicules administratifs au profit de responsables administratifs et du groupe de sécurité en charge de l'escorte du Président de l'Assemblée nationale, de divers matériels audiovisuels pour le compte de la télévision parlementaire et de fournitures de bureau.

a- Les fournitures du bureau

Pour le fonctionnement des différentes structures de l'Assemblée nationale, le magasin du service du patrimoine non financier et de l'entretien a été approvisionné en fournitures de bureau. Il s'agit entre autres, de ramettes de papier, de chemises et sous-chemises dossier, d'enveloppes, de cartouches d'encre, etc.

b- Les matériels et équipements audiovisuels

Divers matériels audiovisuels ont aussi fait l'objet d'acquisition dans le cadre de la création de la télévision Hémicycle.

c- Le matériel roulant

L'Assemblée nationale a acquis quatre (04) véhicules légers et deux (02) véhicules 4 x 4 au profit des responsables politico-administratifs.

2.3.3- La gestion des contrats d'acquisition, de demande de prise en compte de droits de douane et TVA, de renouvellement des assurances de véhicules au profit des députés

Pendant la période sous revue, l'Assemblée nationale a procédé à l'élaboration de contrats d'acquisition de véhicules au profit de certains députés et à la transmission des droits de douane et TVA liés auxdits véhicules.

2.3.4- Autres activités

Enfin, pendant la période sous revue, l'Assemblée nationale a organisé la réforme de véhicules administratifs et autres équipements motorisés usagés, conformément à la décision n° 2021-60 AN/PT/Q/SGA/DQ/SME du 07 mai 2021.

3- La gestion des marchés publics

Il est à rappeler que dans le souci de la transparence et de la bonne gestion des dépenses publiques à l'Assemblée nationale, j'ai mis en place par décision n° 2020-002/AN/PT du 02 janvier 2020, la Personne responsable des marchés publics (PRMP).

Conformément à cette décision, il a été élaboré un plan de passation des marchés publics (PPMP) en collaboration avec les gestionnaires de crédits.

Le PPMP de l'Assemblée nationale affiche huit cent quarante-huit millions huit cent vingt-trois mille quarante-neuf (**848 823 049**) francs CFA hors taxes, pour les fournitures, services et travaux.

La période sous référence a été marquée par l'exécution de :

- treize (13) contrats relatifs à des demandes de renseignements et de prix dont quatre (04) exécutés, cinq (05) en cours d'exécution et quatre (04) en cours de signature ;
- onze (11) contrats relatifs au gré à gré dont deux (02) en cours d'exécution et trois (03) en cours d'enregistrement à la direction générale des impôts ;
- un (01) dossier relatif à l'avis à manifestation d'intérêt qui a permis de constituer le répertoire des fournisseurs, prestataires et entrepreneurs ;
- deux (02) contrats relatifs à la demande de cotation ;
- douze (12) contrats relatifs au bon de commande dont un (01) en cours d'exécution.

Il s'agit pour l'essentiel de :

- la sélection de prestataires de service pour la réalisation des agendas et calendriers au profit de l'administration parlementaire ;
- l'acquisition de six (06) véhicules à 4 roues dont deux (02) véhicules 4 x 4 diesel et quatre (04) véhicules légers au profit de l'escorte du Président de l'Assemblée nationale et des autorités administratives de l'Assemblée nationale ;
- la réception partielle de divers matériels et fournitures au profit de l'Assemblée nationale dans le cadre de la création de la télévision Hémicycle ;
- l'acquisition d'antivirus réseau au profit de l'Assemblée nationale ;
- l'achat de fournitures (gel hydro-alcoolique, savon liquide, désinfectant, masques, lunettes de protection, dispositifs de lavage des mains) au profit de l'administration parlementaire dans le cadre de la riposte contre la Covid-19.

Aux termes de l'analyse des différents tableaux de procédures engagées dans la période de référence, il convient de retenir ce qui suit :

PROCEDURES	PREVUES	EXECUTEES	TAUX
Consultation de fournisseurs	16	11	68,75%
Demande de cotation	04	02	50%
Avis à manifestation d'intérêt et demande de propositions	01	01	100%
Demande de renseignements et de prix	11	07	63,64%
Entente directe ou gré à gré	06	05	83,33%
TOTAL	**38**	**26**	**68,42%**

Au total, plusieurs procédures ont été engagées et ont abouti à l'approbation de vingt-deux (22) contrats de marchés.
Ainsi, le taux d'exécution du plan de passation des marchés publics du 1er avril au 30 septembre 2021 est de 68,42% comme l'indique le tableau ci-dessus.

4- La gestion de l'information, de la communication et de la documentation

Pendant la période de référence, plusieurs activités liées à la gestion de l'informatique et de la communication ont été menées.

4.1- La gestion de l'information et de la communication

Dans ce registre, les activités menées sont relatives à :

- la couverture effective des activités du Président de l'Assemblée nationale et des membres du Bureau ;
- -la couverture effective des séances plénières et autres activités de l'Assemblée nationale ;
- la commémoration du 10e anniversaire de radio Hémicycle ;

- l'organisation de la conférence de presse du 6 octobre 2021, en prélude à l'ouverture de la troisième session extraordinaire de l'année ;
- l'animation de la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale pour ancrer cette chaîne dans le quotidien des internautes ;
- le relai des travaux des députés ;
- l'assistance technique permanente à la réalisation du projet de la télévision Hémicycle ;
- l'élaboration d'une nouvelle grille des programmes de la radio Hémicycle ;
- l'établissement d'un répertoire des éléments d'archives disponibles pour le compte du projet de télévision ;
- les travaux quotidiens de maintenance, d'entretien et de réglage des équipements ;
- la veille technologique pour garantir le fonctionnement de la chaîne de radio hémicycle ;
- la veille médiatique constante pour prévenir toute médisance contre le Président, les membres du Bureau, les députés et l'institution parlementaire.

4.2- La gestion de l'informatique

Dans le domaine de l'informatique, les activités se sont focalisées sur la veille technologique, l'assistance technique, la maintenance préventive et curative du matériel informatique, l'évolution de l'infrastructure réseaux informatique et télécoms et la construction progressive du système d'information de l'Assemblée nationale.

A cet effet, les actions suivantes ont été menées :

- la mise à disposition de certains cadres de l'administration du matériel informatique ;
- la sécurisation du signal wifi ;

- le recyclage du personnel civil et militaire ;
- la maintenance du matériel informatique ;
- l'acquisition d'une nouvelle licence d'antivirus réseau ;
- la conception d'une application de gestion des missions ;
- la conception d'une application d'élaboration du budget ;
- l'aménagement technique de la salle polyvalente pour la visioconférence ;
- le déploiement des services réseaux pour le rétablissement de la connexion internet ;
- la segmentation du réseau pour assurer une bonne connexion dans tous les bureaux.

4.3- La gestion documentaire

En dehors des tâches et activités quotidiennes de traitement des archives et de recherches documentaires vis-à-vis de l'administration et des usagers, au cours de la période de référence, huit (08) activités ont été effectuées ou sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment de :

- la distribution des stocks restants des publications de l'Assemblée nationale : activité conduite par un comité technique créé par la décision n° 2021-022/AN/PT. Plus de six mille sept cent quatre-vingt-seize (6796) ouvrages ont été distribués dans une trentaine de structures identifiées dans les villes de Parakou, Abomey-Calavi, Cotonou et Porto-Novo.
- la mise en œuvre du projet d'organisation, de numérisation, d'indexation et de création d'un instrument de recherche des pièces comptables de la Direction de la Questure. Traitement en cours
- la numérisation et du traitement (optimisation, OCR) des lois promulguées et des décisions du Président au cours de l'année 2021 ;
- la mise à jour jusqu'en juillet 2021 de la base de données des lois promulguées mise en ligne en avril 2019 ;

- la réalisation du dossier documentaire de l'Assemblée nationale : trois dossiers réalisés et 80 articles de presse numérisés ;
- la réalisation des biographies des députés des 7e et 8e législatures : activité en cours de réalisation par un comité technique ;
- la mise à jour, des répertoires des lois promulguées et des débats parlementaires des séances plénières ;
- la publication des productions documentaires de l'Assemblée nationale sur la page Facebook du service.

5- les activités des structures rattachées

Sont classées dans cette rubrique, les activités menées par le Projet d'appui au renforcement des capacités du parlement et des organes de gestion des élections (PARCPOGE), l'Unité d'analyse, de contrôle et d'évaluation du budget de l'Etat (UNACEB) et l'Institut parlementaire du Bénin (IPaB).

Dans le domaine du renforcement des capacités techniques et institutionnelles de l'Assemblée nationale, les activités ci-après ont été menées :

1- séminaire de renforcement des capacités des agents parlementaires en charge du secrétariat sur l'archivage électronique des documents administratifs dans l'administration parlementaire, organisé les 14 et 15 avril 2021, à la salle polyvalente du palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

2- séminaire de renforcement des capacités des éléments du Groupe de sécurité sur les missions et le fonctionnement de l'Assemblée nationale et leurs rôles dans l'administration parlementaire, tenu le 27 avril 2021, à la salle polyvalente du palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

3- sensibilisation et appropriation par la communauté parlementaire du régime béninois de la sécurité sociale, tenue, le samedi 1er mai 2021, à la salle des fêtes de l'Espace Ubuntu à Porto-Novo, en marge de la célébration de la fête du travail ;

4- atelier de renforcement des capacités sur la communication et le travail parlementaire à l'ère du numérique : défis de la huitième (8ème) législature, organisé du 05 au 06 mai et du 07 au 08 septembre 2021 à l'Hôtel Behova de Dangbo ;

5- atelier technique de relecture, d'actualisation et de parachèvement du recueil du droit, des procédures et des pratiques parlementaires au Bénin et du guide méthodologique du député pour la réduction de la pauvreté au Bénin, organisé du 10 au 13 mai 2021 à l'Hôtel Behova de Dangbo ;

6- atelier technique sur les réformes administratives et financières à l'Assemblée nationale : responsabilités du personnel, organisé du 25 au 27 mai et du 14 au 16 septembre 2021 à l'Hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;

7- atelier de formation des journalistes accrédités au parlement sur les nouvelles dispositions du règlement intérieur révisé, organisé du 28 au 30 mai 2021 à l'Hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;

8- atelier d'imprégnation et d'appropriation par les députés du rapport de l'étude de faisabilité du Projet de Télévision Hémicycle du Bénin, organisé du 02 au 04 juin 2021, à l'Hôtel JECO de Dassa-Zoumé ;

9- atelier technique de mise à jour du guide pratique de rédaction du compte rendu intégral des débats parlementaires, tenu du 16 au 18 juin 2021, à la salle polyvalente du palais des Gouverneurs à Porto-Novo ;

10- atelier de renforcement des capacités des assistants des commissions permanentes et des Cadres parlementaires impliqués dans la production législative sur la procédure législative : partition des assistants des commissions permanentes, organisé les 02 et 03 juillet 2021, à l'Hôtel Bel Azur de Grand-Popo ;

11- atelier sur le guide d'examen des documents de reddition de comptes et du vote du projet de loi de règlement, organisé du 28 au 30 juillet 2021, à l'Hôtel JECO de Dassa-Zoumé ;

12- mission sur le contrôle et l'évaluation de l'action publique au moyen de la fiche d'évaluation citoyenne par les députés et

cadres parlementaires. Cette mission a eu lieu du 30 août au 02 septembre à Abomey et Lokossa ;

13- atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des dépenses publiques de l'Assemblée nationale sur les procédures d'exécution des dépenses publiques, organisé du 09 au 11 septembre 2021, à l'Hôtel Les Résidences Céline de Kétou ;

14- séminaire de formation sur « l'analyse des comptes économiques et l'interrelation entre les comptes », organisé du 27 au 30 septembre 2021 à Link Hôtel de Lokossa.

II- LES ACTIVITES MENEES AU PLAN EXTERNE

A- LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

1- Les visites d'amitié et de travail

Au cours de la période de référence, l'Assemblée nationale a enregistré deux importantes visites, à savoir :

- La visite d'amitié et de travail au Bénin, d'une délégation de députés membres du groupe de travail « Coopération économique et développement » du Parlement fédéral allemand (Bundestag), du 26 juin au 2 juillet 2021 ;
- la visite d'amitié et de travail d'une délégation de sénateurs français au Bénin, du 20 au 23 septembre 2021.

2- La participation des députés aux rencontres virtuelles

Au cours de la période de référence, dix-neuf (19) rencontres internationales ont été organisées par visioconférence auxquelles l'Assemblée nationale a pris part, à travers plusieurs députés (cf. annexe V).

B- LES MISSIONS A L'ETRANGER

1- Les missions à l'étranger du Président de l'Assemblée nationale

Au plan des activités internationales, j'ai pris part à quatre (04) missions au cours de la période de référence (cf annexe IV).

2- Les missions des autres députés

La période de référence a enregistré la participation de vingt-neuf (29) autres membres de l'Assemblée nationale à vingt-quatre (24) missions à l'extérieur, dont seize (16) statutaires (cf. annexe IV).

III- LES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

A- LES AUDIENCES

Au cours de la période sous revue, j'ai reçu en audience différentes personnalités. Nos échanges ont porté sur des questions d'intérêt national et international.

1- Les personnalités reçues

J'ai reçu en audience quarante-neuf (49) personnalités dont certaines sont de nationalité béninoise et d'autres sont étrangères.

1.1- Personnalités nationales

Au titre des personnalités nationales, j'en ai reçu trente-six (36), à savoir : neuf (09) responsables d'institutions ou de structures d'Etat, dix (10) délégations de réseaux, associations et confédérations, deux (02) structures internes au Parlement, cinq (05) autorités traditionnelles et responsables religieux, une (01) institution à caractère économique et neuf (09) membres des organisations non gouvernementales et particuliers (cf. annexe IX).

1.2- personnalités étrangères

Au titre des personnalités étrangères, j'en ai reçu treize (13), à savoir : trois (03) membres de chancellerie et personnalités étrangères et dix (10) représentants d'organisations ou institutions étrangères (cf. annexe IX).

2- Les préoccupations exprimées

2.1- Préoccupations exprimés par les nationaux

Les préoccupations exprimées par les personnalités et responsables béninoises sont relatives :

- aux remerciements adressés au Président de l'Assemblée nationale ou à l'institution pour avoir répondu à des invitations ;
- au plaidoyer pour intégrer la fonction de Médiateur de la République dans la Constitution, à l'instar de plusieurs autres pays ;
- à la mise en place d'un cadre entre l'opposition politique et les institutions de la République pour aborder des sujets de développement ;
- au vote d'une loi destinée à intégrer les biens (ancestraux pillés au Dahomey) qui seront rendus par l'Etat français au patrimoine culturel béninois ;
- à l'appui financier et technique du Président de l'Assemblée nationale pour réaliser des activités ;
- à une invitation du Président de l'Assemblée nationale ou de son représentant à des manifestations ;
- à la réorganisation du secteur des églises évangéliques à l'effet de faire cesser les dérives dans ce secteur sur un modèle semblable à la réforme du système partisan ;
- au vote de la loi sur la chefferie traditionnelle ;
- à une aide financière de l'Assemblée nationale pour soulager les victimes de la crue inhabituelle du lac Ahémé dans le département du Mono, ayant créé des dégâts matériels importants ;
- à la présentation au Président de l'Assemblée nationale d'ouvrages, notamment sur l'histoire et l'origine de certains peuples béninois ;

2.2- Préoccupations exprimées par les étrangers

Pour ce qui concerne les personnalités étrangères, les préoccupations exprimées ont porté essentiellement sur :

- l'harmonisation de l'examen du baccalauréat au sein de l'UEMOA ;

- le respect aux frontières béninoises du plafonnement des coûts des tests de dépistage de la Covid-19 prévus par l'UEMOA ;
- l'invitation adressée au Président de l'Assemblée nationale à faire partie des « champions » de la promotion de la représentativité politique des femmes au Bénin et partout ailleurs ;
- l'appui du Président de l'Assemblée nationale pour l'accroissement du nombre de femmes parlementaires ;
- le souhait de la participation active de l'Assemblée nationale au chantier de l'autonomisation des femmes ;
- le partage d'expériences entre les institutions de la sous-région ;
- l'annonce de partenariats entre des villes de l'Alabama aux Etats-Unis et certaines communes du Bénin ;
- le renforcement de la coopération entre le parlement fédéral allemand (Bundestag) et l'Assemblée nationale du Bénin.

B- LES AUTRES ACTIVITES DU CABINET DU PRESIDENT

1- Les activités menées par le groupe de sécurité

Au cours de la période sous revue, le groupe de sécurité de l'Assemblée nationale a accompli avec dextérité les missions à lui assignées par l'institution. Il a innové dans le renforcement des capacités de ses différentes composantes et continue à participer à la lutte contre la Covid-19.

Dans le cadre de ses missions règlementaires, le groupe de sécurité a assuré la sécurité du siège de l'Assemblée nationale et des bureaux annexes, la garde de la résidence officielle du Président de l'Assemblée nationale et des membres du Bureau, l'escorte du Président de l'Assemblée nationale au cours de ses déplacements et la protection de son intégrité physique à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Il a assuré grâce aux gardes du corps, la sécurité des députés.

D'autres missions lui ont été également assignées. Il s'agit de :

- la sécurité et de l'escorte de la délégation de l'Inter-Sous-Comité du Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (CIP-UEMOA), du 06 au 12 juin 2021 ;
- la sécurité et de l'escorte de la mission parlementaire conduite par l'Honorable Adiza SEINI, deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale du Niger du 05 au 08 septembre 2021 ;
- la participation à la tournée parlementaire dans le cadre de l'assistance aux sinistrés des inondations survenues dans le département du Mono ;
- la sécurité et de l'escorte aux parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) les 24 et 25 septembre puis les 30 septembre et 1er octobre 2021.

Par ailleurs, le personnel s'est rendu aussi disponible pour soutenir les députés à l'occasion de certains événements. Le groupe de sécurité a en outre participé à la cérémonie d'au revoir à la vice-présidente de la République organisée par l'institution le 21 mai 2021. Sous mon impulsion et la direction du Commandant militaire, des innovations importantes ont été apportées au maintien en condition opérationnelle des agents chargés de la protection des hautes personnalités. A cet effet, les gardes du corps des députés et les agents de protection rapprochée du Président ont pu bénéficier du recyclage du deuxième semestre d'une haute portée technique et morale sur le site d'escalade de Dassa-Zoumè du 29 août au 12 septembre 2021. L'escalade, le tir, l'évaluation physique, la tactique, sans oublier le combat corps à corps puis les techniques de protection des hautes personnalités ont été exécutés et approfondis. Ils ont durant le séjour, été éprouvés pour mieux servir. De même, le personnel de la compagnie a poursuivi l'entrainement sur la défense de points sensibles.
Sur un autre registre, une partie de l'équipe de commandement a participé aux séminaires ci-après :

- le séminaire de validation de l'avant-projet de décision portant attributions, organisation et fonctionnement du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et du Secrétariat général administratif du 07 au 11 juin 2021 à Grand-Popo ;

- le séminaire de renforcement des capacités des éléments du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale sur les missions et le fonctionnement de l'Assemblée nationale et leurs rôles dans l'administration parlementaire au Palais des gouverneurs. Suite aux recommandations issues dudit séminaire, un comité a été mis sur pied pour la relecture et l'actualisation de l'arrêté n° 95-130/AN/PT du 05 septembre 1995 portant création du groupe de sécurité de l'Assemblée nationale du 15 au 16 juin 2021 ;
- l'atelier de finalisation et de validation du guide d'examen des documents de reddition de comptes et de vote de la loi de règlement du 27 au 30 juillet 2021 à Dassa-Zoumè.

Enfin, dans le cadre de la gestion de la Covid-19, le personnel du groupe de sécurité a poursuivi la mise en application des recommandations du comité de suivi de l'institution dans le cadre de la lutte contre la pandémie, notamment par la prise de température, la désinfection des lieux sensibles et la surveillance des cas infectés par le médecin de l'institution. Des mesures prophylactiques ont été prises lors du recyclage des gardes du corps. La sensibilisation se poursuit au sujet du respect des gestes barrières pour l'ensemble du personnel militaire et la vaccination a été rendue obligatoire à son égard. A ce titre, au 30 septembre 2021, 85% des militaires du groupe de sécurité avaient été vaccinés contre la Covid-19.

2- Les activités de la cellule d'audit interne

Pour une meilleure gouvernance des affaires au Parlement, des activités de contrôle ont été menées pendant la période de référence. Je peux ainsi citer :

- le contrôle trimestriel de l'exécution du budget de l'Assemblée nationale, gestion 2021 ;
- le contrôle au service en charge des ressources humaines, de l'effectif du personnel et de la gestion de la carrière des fonctionnaires de l'Etat détachés ou mis à la disposition de l'Assemblée nationale ;

- le contrôle du niveau de mise en œuvre de la décision n° 2021-015 du 05 février 2021 portant règles de gestion du patrimoine non financier à l'Assemblée nationale ;

A cela, s'ajoutent d'autres activités, à savoir :

- l'élaboration des termes de référence de l'activité relative au diagnostic sur la gestion des ressources humaines parlementaires ;
- le suivi trimestriel du fonctionnement des organes de contrôle interne au secrétariat général administratif ;
- l'élaboration des termes de référence de l'activité relative à l'appropriation du plan stratégique de développement 2016-2024 de l'Assemblée nationale et de la définition des conditions de sa mise en œuvre ;
- le suivi de la mise aux normes des structures contrôlées en 2020.

3- Le Projet Télévision HEMICYCLE

Dans le cadre de la conduite de cette initiative qui me tient particulièrement à cœur, il n'est pas superflu de rappeler l'atelier d'imprégnation et d'appropriation par les députés du rapport de l'étude de faisabilité dudit projet, organisé du 02 au 04 juin 2021, à l'Hôtel JECO de Dassa-Zoumé.

A ce jour, la première phase opérationnelle consistant en la préparation des locaux est achevée. Elle est relative :

- au remodelage du local studio en deux parties exploitables et communicantes ;
- à la réfection de la partie distribution électrique ;
- à la pose de la moquette et à la peinture ;

La deuxième phase relative à la décoration est quasiment achevée. Le fournisseur a installé :

- le décor zone débat avec bibliothèque ;
- le décor zone news avec l'habillage des murs,
- le bureau présentateur.

Les lumières de décoration ambiance ont déjà été fournies seront installées (en phase de finition).

A cette étape, il ne reste à fournir que les écrans du mur d'images.

En prélude à la troisième phase relative à l'installation et à l'intégration du studio et de la régie, le fournisseur indique que :

- les écrans du mur d'image et les lumières studio sont commandés et sur le point d'être livrés ;
- l'ensemble des câbles et connecteurs est arrivé à Cotonou et sera présenté pour réception avec les autres équipements ;
- le reste des équipements sera approvisionné très prochainement ;

La quatrième phase « Hémicycle », sera engagée à l'issue de l'installation de la phase 3 « Studio régie ».

Le planning des prochaines activités

Phase	11 oct.	18 oct.	25 oct.	1 nov.	8 Nov.	15 Nov.	22 Nov.	29 Nov.
Câbles, écrans, lumière	Livrable							
Matériel studio			Livrable					
Installation				Installation	Installation			
Matériel hémicycle					Livrable			
Installation						Installation		
Formation							In situ	In situ
Support								Lancement

IV- DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

A- DIFFICULTES

1- Difficultés liées au manque d'outils et de matériels de travail

Nombre de services et de structures sont confrontés à un manque criard d'outils de travail, notamment le mobilier et les équipements de bureau et le matériel informatique. Des moyens de communication tels que les téléphones conventionnels et interphones, ne fonctionnent quasiment plus, aussi bien au palais des gouverneurs qu'au Secrétariat général administratif.

Il convient d'observer qu'un inventaire des matériel et mobilier de bureau ainsi que des équipements informatiques et électroniques a été réalisé. Des contrats sont déjà signés pour la livraison des meubles et outils informatiques.

Pour ce qui est des moyens de communication, notamment des téléphones conventionnels, une panne nous a été annoncée par la société Bénin Télécom SA qui s'affaire pour le rétablissement des lignes.

En ce qui concerne les interphones, la vétusté des installations serait à l'origine de la défaillance observée. Il y a lieu d'opter pour une réhabilitation du réseau.

2- Difficultés liées à l'informatisation insuffisante des services de l'Assemblée nationale

Au nombre des réformes annoncées, l'informatisation des services stratégiques de l'Institution tient une place de choix. Avec l'appui du gouvernement, un effort a été fait dans ce cadre, notamment au niveau de la Direction de la questure.

A cela s'ajoute un projet dénommé « système de gestion électronique du courrier » (SYGEC) piloté par le projet d'appui au renforcement des capacités du parlement et des organes de gestion des élections (PARCPOGE) sur financement du PNUD qui est en cours de réalisation.

B- PERSPECTIVES

Comme vous pouvez le constater, notre ambition pour faire de l'Assemblée nationale un véritable parlement de développement est intacte. Je dirais même qu'elle va grandissante. Chaque jour qui passe, des pas non négligeables sont posés dans le sens du renouveau de notre commune institution.

Les perspectives sont donc en faveur d'une Assemblée nationale mieux gérée, plus efficace et résolument républicaine.

Nous n'en voulons pour preuve que la mise en place de différents organes de passation et de contrôle des marchés publics qui font un travail de grande qualité pour l'optimisation de la commande publique à l'Assemblée nationale.

C'est dans cette même dynamique qu'il faut comprendre et situer les activités combien louables que mène la Cellule d'audit interne de l'Assemblée nationale relevant de mon autorité.

Il faut signaler également la mise en œuvre progressive de la télévision Hémicycle dont les travaux d'installation sont très avancés et qui contribuera à mettre sur orbite notre Parlement.

CONCLUSION

Au total, il ne serait pas exagéré d'affirmer que la moisson a été bonne, même s'il reste encore beaucoup à faire.

L'Assemblée nationale apporte comme il se doit, sa pierre à la construction de la démocratie dans notre pays.

Le processus dans lequel nous nous sommes engagés, exige assez d'esprit de responsabilité, de sacrifice et surtout de patience.

Le Bureau et moi-même, appuyés par les membres de la Conférence des Présidents, sommes conscients des défis qui sont les nôtres. Lentement, patiemment, sûrement et quotidiennement, des actes sont posés dans le sens d'une avancée notable de notre institution.

Les réformes courageuses, douloureuses et exigeantes dans lesquelles nous nous sommes engagés, sont nécessaires si nous voulons hisser notre parlement au rang des institutions respectables.

Mais déjà, les choses bougent, les choses changent dans nos manières de faire et dans nos comportements.

C'est pourquoi, je reste convaincu que nous sommes sur la bonne voie et je peux, une fois encore, compter sur l'ensemble de mes collègues pour la noble mission que le peuple béninois nous a confiée.

Louis Gbèhounou **VLAVONOU**

ANNEXES

ANNEXE I

Point de présence en séance plénière des députés de la huitième législature au cours de la période du 1er avril au 30 septembre 2021

N°	Nom et prénoms	Présence Plénière	Missions à l'extérieur	Total présence (12)	Taux de participation %
1	**ABIOSSE** Abdou Razack O.	12	Pas de mission	12	100
2	**ADEN HOUESSOU** Léon	12	Pas de mission	12	100
3	**ADJOVI** Mathieu Gbèblodo	09	Pas de mission	09	75
4	**ADOMAHOU** Jérémie	11	Pas de mission	11	91,66
5	**ADOUN** Hilaire	11	Pas de mission	11	91,66
6	**AFFO OBO** Amed Tidjani	00	Pas de mission	00	00
7	**AGBODJETE** Hounsa Justin	08	01 mission	09	75
8	**AGONGBONON** Lambert	06	Pas de mission	06	50
9	**AGONKAN** Gildas Habib B.	11	Pas de mission	11	91,66
10	**AGOUA** Assogba Edmond	01	Pas de mission	01	8,33
11	**AGUEMON** Badirou	07	Pas de mission	07	58,33
12	**AHIVOHOZIN** Norbert	12	Pas de mission	12	100
13	**AHONOUKOUN** T. Marcellin	09	Pas de mission	09	75

14	**AHOUANVOEBLA** Augustin	12	Pas de mission	12	100
15	**AHYI** Dédévi Eugénie Chantal	05	Pas de mission	05	41,66
16	**AKE** Natondé	07	Pas de mission	07	58,33
17	**AKIBOU SORO** Yaya Worou	10	Pas de mission	10	83,33
18	**AKPOVI** Eustache	09	Pas de mission	09	75
19	**ALLADATIN** J-B Orden	12	Pas de mission	12	100
20	**ALLOSSOHOUN** K. Richard	10	01 Mission	11	91,66
21	**ANANI** Amavi Joseph	12	Pas de mission	12	100
22	**ATCHAWE** Dominique Coovi	08	Pas de mission	08	66,66
23	**AVALLA** Charles Omer	12	Pas de mission	12	100
24	**BABA MOUSSA** Mariama	07	Pas de mission	07	58,33
25	**BAGOUDOU** Zakari Adam	08	Pas de mission	08	66,66
26	**BAKO ARIFARI** Nassirou	08	Pas de mission	08	66,66
27	**BANGANA** Gilbert	08	03 missions	11	91,66
28	**BIOKOU** David Camille Gbossè	05	Pas de mission	05	41,66
29	**BISSIRIOU** Eniola Awaou	12	Pas de mission	12	100

30	**BOKOVE** Léon	11	Pas de mission	11	91,66
31	**DAGNIHO** Rosine	06	01 mission	07	58,33
32	**DEGLA** Assouan Benoît	11	Pas de mission	11	91,66
33	**DOSSOU** Codjo Louis	09	Pas de mission	09	75
34	**GBADAMASSI** Abdel-Kader	11	Pas de mission	11	91,66
35	**GBADAMASSI** Rachidi	02	Pas de mission	02	16,66
36	**GBAHOUNBA** David	07	Pas de mission	07	58,33
37	**GBENONCH**I Gérard	12	Pas de mission	12	100
38	**GBENOU** Paulin	11	01 mission	12	100
39	**GBIAN** Robert	12	Pas de mission	12	100
40	**GOUNOU** S. Abdoulaye	12	Pas de mission	12	100
41	**GUID**I Euric	11	Pas de mission	11	91,66
42	**HAZOUME** N. Hyppolite	09	02 missions	11	91,66
43	**HONFO** Sonagnon Epiphane	12	Pas de mission	12	100
44	**HOUDEGBE** Octave Cossi	08	Pas de mission	08	66,66
45	**HOUNGNIBO** Kokou Lucien	07	01 mission	08	66,66
46	**HOUNSA** Victor Mitondji	12	Pas de mission	12	100
47	**ISSA** Salifou	04	Pas de mission	04	33,33
48	**KASSA** Dahoga Barthélémy M.	08	01 mission	09	75

49	**KATE** Sabaï	09	Pas de mission	09	75
50	**KOGBLEVI** Délonix Djiméco	09	Pas de mission	09	75
51	**KORA GOUNOU** Zimé	11	Pas de mission	11	91,66
52	**KOUWANOU** G. Mathias	11	Pas de mission	11	91,66
53	**MAMA** Sanni	10	Pas de mission	10	83,33
54	**MEDEGAN FAGLA** Sèdami	07	01 mission	08	66,66
55	**MEDEWANOU** K. Ernest S.	08	Pas de mission	08	66,66
56	**MORA SANNI** Saré Malick	11	Pas de mission	11	91,66
57	**N'DA** Antoine N'DA	12	Pas de mission	12	100
58	**N'OUEMOU** K. Domitien	12	Pas de mission	12	100
59	**NOBIME** A. Patrice	12	Pas de mission	12	100
60	**NOUTAÏ** Tohouégnon Nestor	07	Pas de mission	07	58,33
61	**OKOUNLOLA-BIAOU** André/**OGOUWALE** Romaric	11	Pas de mission	11	91,66
62	**OKOUNDE** K. Jean-Eudes	05	Pas de mission	05	41,66
63	**OROU SE GUENE** Yacoubou	11	Pas de mission	11	91,66
64	**OUSMANE** Ibourahima	12	Pas de mission	12	100

65	**SADO** Nazaire	06	03 missions	09	75
66	**SCHANOU** Sofiatou Modjisola	12	Pas de mission	12	100
67	**SEIBOU** Assan	10	Pas de mission	10	83,33
68	**SINA OUNINGUI** B. Gounou	09	Pas de mission	09	75
69	**SOKPOEKPE** Nathanaël	09	Pas de mission	09	75
70	**SOSSOU** Dakpè	12	Pas de mission	12	100
71	**TCHAOU** Florentin	11	Pas de mission	11	91,66
72	**TCHOBO** Valère	04	04 missions	08	66,66
73	**TOGNI** Cyprien	11	Pas de mission	11	91,66
74	**TOGNIGBAN** Etienne	12	Pas de mission	12	100
75	**VLAVONOU** G. Louis	12	Pas de mission	12	100
76	**YAHOUEDEOU** Janvier	09	02 missions	11	91,66
77	**YEHOUETOME** Boniface	12	Pas de mission	12	100
78	**YEMPABOU** Boundja Jacques	04	01 mission	05	41,66
79	**YOMBO** Tchoropa Thomas	08	Pas de mission	08	66,66
80	**YOUSSOUFOU** B. Nouhoume	10	01 mission	11	91,66

81	**ZOUMAROU** Wally Boda Mamoudou	12	Pas de mission	12	100
Taux moyen de participation					**79,52**

ANNEXE II- PRESENCE DES DEPUTES AUX TRAVAUX EN COMMISSION

COMMISSIONS	MOIS												Taux moyen de participation %
	Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		
	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	Nbre de séances	Taux de Participation %	
C_1	3	46,67	10	79,33	08	67,50	05	77,33	-	-	04	100	**74,17**
C_2	-	-	10	86,25	11	70,30	02	60,00	-	-	10	65	**70,39**
C_3	4	76,47	8	66,18	08	50,73	02	82,35	-	-	9	47,06	**64,56**
C_4	-	-	02	61,54	06	69,23	02	84,61	-	-	04	96,15	**77,88**
C_5	-	-	08	23,08	10	60,77	02	69,23	-	-	7	57,14	**52,56**
	7	**61,57**	38	**63,28**	43	**63,71**	13	**74,70**	-	-	34	**73,07**	**67,91**

ANNEXE III- POINT DE LA RATIFICATION PAR LE GOUVERNEMENT DES CONVENTIONS DE FINANCEMENT

(Période du 1er avril au 30 septembre2021)

N° D'ORDRE	DECRET ET DATE DE RATIFICATION	INTITULE	MONTANT FRANCS CFA	COMMISSIONS SAISIES		DATE DE LA COMMUNICATION EN SEANCE PLENIERE
				FOND	AVIS	
01	N° 2021- 088 du 10 mars 2021	Décret portant ratification de l'accord de financement Mourabaha signé entre la République du Bénin et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) pour l'achat de produits pharmaceutiques et médicaux, dans le cadre de mise œuvre des mesures d'urgence face à la pandémie de la COVID-19	**13.119.140.000 FRANCS CFA**	C2	C4	06 mai 2021
02	N° 2021-089 du 10 mars 2021	Décret portant ratification de l'accord de financement signé, entre la République du Bénin et la banque Européenne d'Investissement (BEI) dans le cadre de la riposte sanitairecontre la COVID-19 au Bénin	**19.661.871.000 FRANCS CFA**	C2	C4	06 mai 2021
03	N° 2021-111 du 24 mars 2021	Décret portant ratification de l'accord de financement signé le 31 décembre 2020, entre la République du Bénin et	**16.923.690.000 FRANCS CFA**	C4	C2	06 mai 2021

		l'Association internationale de développement (AID) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'inclusion économique et sociale des jeunes (PRODIJ)				
04	N° 2021-165 du 24 mars 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt Mourabaha signé entre la République du Bénin et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (SIFC) dans le cadre du financement de l'approvisionnement en gaz et produits pétroliers au profit de la Société béninoise d'énergie	**16.398.925.000 FRANCS CFA**	C3	C2	06 mai 2021
05	N° 2021-187 du 05 mai 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé le 12 février 2021, entre la République du Bénin et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), dans le cadre du financement partiel du projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants en République du Bénin (ProSeR) phase 1	**10.000.000.000 FRANCS CFA**	C2	C3	27 juillet 2021
06	N° 2021-188 du 05 mai 2021	Décret portant autorisation de prêt relatif au financement du projet de développement des services agricoles signé le 26 janvier 2021 entre la République	**9.500.000.000 FRANCS CFA**	C2	C3	27 juillet 2021

		du Bénin et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA)				
07	N° 2021-189 du 05 mai 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé le 16 décembre 2020, entre la République du Bénin et le Fonds Saoudien de Développement (FSD) dans le cadre du financement du Projet de Transport et de Distribution de l'Electricité dans huit (08) Départements du Bénin	**29.284.000.000 FRANCS CFA**	C2	C3	27 juillet 2021
08	N° 2021-190 du 05 mai 2021	Décret portant ratification de l'accord de prêt signé le 10 juillet 2020, entre la République du Bénin et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Transport et de Distribution de l'Electricité dans huit (08) départements	**29.284.000.000 FRANCS CFA**	C2	C3	27 juillet 2021
09	N° 2021-320 du 16 juin 2021	Décret portant ratification de l'accord de financement additionnel, signé le 26 mai 2021avec l'Association Internationale de Développement (AID), dans le	**7.018.739.900 FRANCS CFA et un don de 6.988.078.993 FRANCS CFA**	C2	C3	27 juillet 2021

		cadre de la mise en œuvre du Projet de Compétitivité et de Tourisme Transfrontalier (PCTT)				

ANNEXE IV

MISSIONS EFFECTUEES PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE A L'ETRANGER

(Période du 1er avril au 30 septembre 2021)

TOTAL : **04 Missions**

INTITULE DES MISSIONS		
N°	**STATUTAIRES**	**NON STATUTAIRES**
1	5ème Conférence mondiale des Présidents de parlements à Vienne (AUTRICHE), 6-8 septembre 2021	Mission parlementaire à Paris (FRANCE), 09-16 mai 2021
2		Mission parlementaire à Paris (FRANCE), 02-12 juillet 2021
3		Cérémonie d'ouverture de la 2ème session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale du NIGER, Niamey, 26-28 septembre 2021
TOTAL	**01**	**03**

MISSIONS EFFECTUEES PAR LES DEPUTES A L'ETRANGER

(Période du 1er avril au 30 septembre 2021)

TOTAL : 24 Missions

N°	LISTE DES MISSIONS	DEPUTES CONCERNES PAR GROUPE PARLEMENTAIRE	
		UNION PROGRESSISTE	BLOC REPUBLICAIN
MISSIONS STATUTAIRES : 15			
1	Réunion délocalisée de la commission mixte, affaires sociales, genre et promotion de la femme de la CEDEAO à Monrovia (LIBERIA) 13-17 avril 2021	Sèdami MEDEGAN FAGLA	
2	29ème Session extraordinaire du comité Interparlementaire de l'UEMOA à Abidjan (CÔTE D'IVOIRE), 02-08 mai 2021	Lucien HOUNGNIBO Valère TCHOBO Richard ALLOSSOHOUN	Gilbert BANGANA Janvier YAHOUEDEHOU
3	Première session ordinaire du parlement de la CEDEAO au titre de l'année 2021 à Abuja (NIGERIA), 25 mai-12 juin 2021	Sèdami MEDEGAN FAGLA Hyppolite HAZOUME	Nazaire SADO Bida YOUSSOUFOU
4	Quatrième session ordinaire de la cinquième législature du Parlement Panafricain à Midrand (AFRIQUE DU SUD), 21 mai-04 juin 2021	Justin AGBODJETE Jacques YEMPABOU	Paulin GBENOU Rosine DAGNIHO

5	86ème session du conseil des ministres et au 59ème sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Accra (GHANA), 13-20 juin 2021		Bida YOUSSOUFOU
6	Commission Administration, Finances et Contrôle de Budget à Banjul (REPUBLIQUE DE LA GAMBIE), 28 juin – 02 juillet 2021		Nazaire SADO
7	Réunion délocalisée de la commission mixte : Administration, Finances et Budget à Ouagadougou (BURKINA FASO), 06-10 juillet 2021		Nazaire SADO Bida YOUSSOUFOU
8	Deuxième réunion du Bureau du CIP au titre de 2021 à Dakar (SENEGAL), 04-10 juillet 2021	Lucien HOUNGNIBO Valère TCHOBO	
9	Première réunion de la Questure, des Présidents de Sous-comités et du Secrétariat Permanent du CIP à Ouagadougou (BURKINA FASO), 25-31 juillet 2021	Valère TCHOBO	Gilbert BANGANA

10	Réunion délocalisée de la commission mixte : Affaires Politiques, Paix et Sécurité et Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs à Winneba (GHANA), 27-31 juillet 2021	Hyppolite HAZOUME	
11	48ème Session ordinaire du CIP à Lomé (TOGO), 08-19 août 2021	Lucien HOUNGNIBO Valère TCHOBO Richard ALLOSSOHOUN	Gilbert BANGANA Janvier YAHOUEDEHOU
12	Réunion du comité des droits de l'homme des parlementaires UIP à Caracas (VENEZUELA), 21-29 août 2021		BAKO ARIFARI Nassirou
13	5ème Conférence mondiale des Présidents de parlements à Vienne (AUTRICHE), 6-8 septembre 2021	Epiphane HONFO Léon ADEN-HOUESSOU	Chantal AHYI
14	Réunion de l'Inter Sous-comité du comité Interparlementaire comprenant les Sous-comité Politiques, Economiques, Financières et monétaires à Bamako (MALI), 12-18 septembre 2021	Valère TCHOBO	Gilbert BANGANA Janvier YAHOUEDEHOU

15	Réunion de la commission administration, finances et budget pour l'examen du rapport d'exécution à mi-parcours du Budget de l'exercice 2021 à Abuja (NIGERIA), du 20-24 septembre 2021		Nazaire SADO
MISSIONS NON STATUTAIRES : 09			
1	Mission parlementaire à Paris (FRANCE), 29 avril-10 mai 2021		Robert GBIAN
2	Mission parlementaire à Paris (FRANCE), 09 -19 mai 2021		André OKOUNLOLA-BIAOU
3	Mission parlementaire à Paris (France), 11-23 juin 2021		Barthélémy KASSA
4	Mission parlementaire à Paris (FRANCE), 29 juin -09 juillet 2021	Marcellin AHONOUKOUN	
5	Réunion de concertation à Rabat (ROYAUME DU MAROC), 08 juillet 2021	Sèdami MEDEGAN FAGLA	
6	Table ronde sur "l'Efficacité de la politique publique à l'aune de la réforme du budget programme et la pandémie de Covid 19 : quels leviers pour la relance	Gérard GBENONCHI	

	économique ? à Lomé (TOGO), 28-30 juillet 2021		
7	Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme à Kigali (RWANDA) 25-28 août 2021	Badirou AGUEMON	
8	Réunion de l'Association des Comités comptes publics de l'Afrique de l'Ouest (WAAPAC) à Lomé (TOGO), 23-26 septembre 2021	Comlan Patrice NOBIME AGBODRANFO	
9	Cérémonie d'ouverture de la 2ème session ordinaire de l'année 2021 de l'Assemblée nationale du NIGER, Niamey, 26-28 septembre 2021	Malick Sarè MORA SANNI Codjo Louis DOSSOU	Cyprien TOGNI Rosine DAGNIHO Charles Omer AVALLA
NOMBRE DE DEPUTES BENEFICIAIRES :		**15**	**14**

ANNEXE V

I - De la participation des députés aux rencontres virtuelles

	Activité	Date	Structure organisatrice
1	Dialogue interparlementaire sur une reprise post COVID-19 respectueuse de l'égalité des sexes	7 au 21 avril 2021	UIP
2	Réunion du groupe géopolitique de l'UPA sur les postes vacants à l'UIP	12 avril 2021	UIP
3	Table ronde de l'Action Mondiale des Parlementaires	22 avril 2021	UIP
4	Plénière de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme de l'UIP	28 avril 2021	UIP
5	Webinaire du travail des femmes parlementaires de l'APF sur les politiques de prévention et de gestion du harcèlement dans les parlements	4 mai 2021	APF
6	Conférence parlementaire de l'APF sur le numérique	5 et 6 mai 2021	APF

7	Réunion d'information technique sur la plateforme d'évènement en ligne de la 142ème Assemblée générale et sur le vote à distance du Conseil directeur	6 mai 2021	UIP
8	142ème Assemblée générale de l'UIP	du 24 au 29 mai 2021	UIP
9	3ème Réunion du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP	2 juin 2021	UIP
10	Réunion parlementaire de l'UIP sur le VIH/SIDA	7 juin 2021	UIP
11	Séance d'information des parlementaires de l'UIP sur les affaires des Nations Unies	15 juin 2021	UIP
12	Conférence mondiale de l'UIP sur l'e-parlement	du 16 au 18 juin 2021	UIP
13	Forum politique parlementaire de haut niveau de l'UIP sur le développement durable	12 juillet 2021	UIP
14	Réunion d'échange avec le secrétaire général parlementaire de l'APF	15 juillet 2021	APF
15	Discussions sur les formes de discriminations à l'égard des femmes	22 et 23 juillet 2021	UIP
16	6ème Assemblée générale Annuelle du Réseau des Parlementaires Africains pour l'Evaluation du Développement (APNODE),	du 25 au 27 août 2021	APNODE

17	Réunion du réseau parlementaire de l'APF de lutte contre le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme,	du 25 au 28 août 2021	APF
18	Atelier « protection des océans », à l'occasion du premier sommet des parlementaires francophones engagés pour la nature	10 septembre 2021	UICN
19	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires	21 septembre 2021	ONU-UIP

2 - Tableau récapitulatif des activités de coopération interparlementaire

N°	Activité	Nombre
1	Visites d'amitié et de travail	02
2	Organisation de séminaires et ateliers	09
3	Organisation de rencontres internationales	01
4	Participation aux Webinaires	20
5	Organisation des activités du Parlement des Jeunes du Bénin (PJB)	01

ANNEXE VI

BUDGET GESTION 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/04/2021 AU 30/09/2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES (EN FCFA) DU 01/04/2021 AU 30/09/21

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/2021	MOUVEMENT BUDGETAIRE	CREDIT REPORTE	CREDIT REMANIE	DEPENSES ENGAGEES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE EMIS DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE ORDONNANCES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE PAYES DU 01/04/AU 30/09/21	CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/2021	TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/04 AU 30/09/21
	Chap 10 11 00 1111 00										
	Administration de l'Assemblée nationale										
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61										
	Dépenses du personnel										
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 1										
	*Traitements et salaires	1 076 353 807	0	0	1 076 353 807	694 265 152	694 265 152	694 265 152	672 697 472	382 088 655	64,50
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 3										
	*Primes et indemnités	6 626 696 571	-145 000 000	0	6 481 696 571	3 815 198 662	3 815 198 662	3 815 198 662	3 783 919 668	2 666 497 909	58,86
	Chap 10 11 00 1111 00 art 61 para 4										
	*Cotisations sociales	496 530 814	0	0	496 530 814	418 219 644	418 219 644	418 219 644	399 453 751	78 311 170	84,23
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62										
	Achats de biens et services										
I	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 1										
	*Fournitures										
	Ligne 1 fournitures consommées	71 790 800	-5 000 000	0	66 790 800	11 629 612	16 338 811	16 338 811	16 338 811	55 161 188	17,41
	Ligne 6 documentation, abonnements	10 000 000	-5 000 000	0	5 000 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 640 000	47,20
	Ligne 7 frais de carburant et lubrifiants	533 429 380	75 000 000	0	608 429 380	389 679 500	389 679 500	452 793 000	452 793 000	218 749 880	64,05
	Chap 101 100 1111 00 art 62 para 2										
	*Dépenses d'entretien et de maintenance	25 831 922	15 000 000	16 900 853	57 732 775	16 827 144	16 670 434	16 670 434	19 820 267	40 905 631	29,15
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 3										
	*Prestations de service	61 322 920	-10 000 000	35 000 000	86 322 920	41 846 280	44 318 380	45 800 460	45 475 860	44 476 640	48,48
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 4										
	*Assurances routières	90 000 000	16 000 000	15 000 000	121 000 000	105 425 780	105 425 780	105 425 780	105 425 780	15 574 220	87,13
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 5										
	*Electricité,eau,gaz,autres sources d'energie	96 437 069	60 000 000	0	156 437 069	107 682 531	107 682 531	107 682 531	107 682 531	48 754 538	68,83
	TOTAL A REPORTER	9 088 393 283		66 900 853	9 156 294 136	5 603 134 305	5 610 158 894	5 674 754 474	5 605 967 140	3 553 159 831	

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES (EN FCFA) DU 01/04/2021 AU 30/09/21 (suite)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/2021	MOUVEMENT BUDGETAIRE	CREDIT REPORTE	CREDIT REMANIE	DEPENSES ENGAGEES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE EMIS DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE ORDONNANCES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE PAYES DU 01/04/AU 30/09/21	CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/2021	TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/04 AU 30/09/21
	REPORT	9 088 393 283		66 900 853	9 156 294 136	5 603 134 305	5 610 158 894	5 674 754 474	5 605 967 140	3 553 159 831	
	Administration de l'Assemblée nationale										
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 6										
	Dépenses de communication	43 181 753	0	9 800 000	52 981 753	30 138 637	27 837 637	24 503 119	24 548 580	22 843 116	56,88
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 7										
	*loyers et charges locatives	25 800 000	0	7 400 000	33 200 000	15 600 000	15 600 000	15 600 000	17 400 000	17 600 000	46,99
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 5										
	*Fêtes et cérémonies	790 000	5 000 000	5 000 000	10 790 000	1 205 000	1 205 000	5 215 000	1 205 000	9 585 000	11,17
II	chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 7										
	*Enquêtes et contrôles parlementaires	190 670 000	-60 000 000	0	130 670 000	37 741 250	37 741 250	47 071 250	47 071 250	92 928 750	28,88
	Chap 10 11 00 1111 00 art 62 para 9 ligne 9										
	*Dépenses eventuelles diverses	264 989 838	54 000 000	20 000 000	338 989 838	218 279 666	225 786 818	226 815 228	221 019 228	120 710 172	64,39
	Chap 10 1000 1111 00										
	Charges Communes										
	Chap 10 1000 1111 00 art 61										
	Dépenses du personnel	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
	Chap 10 1000 1111 00 art 62										
	Achats de biens et services										
	Chap 10 1000 111100 art 62 para 2 ligne 9										
	*Travaux d'entretien et de maintenance	130 057 660	15 000 000	9 575 840	154 633 500	60 747 255	61 323 095	61 323 095	61 323 095	93 886 245	39,28
	Chap 10 1000 1111 00 art 62 para 4 ligne 2										
	*Frais d'assurance au profit des autorités politiques										
	et du Personnel Administratif	600 000 000	34 600 000	0	634 600 000	634 240 975	634 240 975	634 240 975	634 240 975	359 025	99,94
	TOTAL A REPORTER	10 343 882 534	0	118 676 693	10 512 159 227	6 601 087 088	6 613 893 669	6 689 523 141	6 612 775 268	3 911 072 139	

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES (EN FCFA) DU 01/04/2021 AU 30/09/21 (Fin)

N°	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	CREDIT DISPONIBLE AU 31/03/21	MOUVEMENT BUDGETAIRE	CREDIT REPORTE	CREDIT REMANIE	DEPENSES ENGAGEES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE EMIS DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE ORDONNANCES DU 01/04 AU 30/09/21	TITRE PAYES DU 01/04/AU 30/09/21	CREDIT DISPONIBLE AU 30/09/21	TAUX D'ENGAGEMENT DU 01/04 AU 30/09/21
	REPORT	10 343 882 534		0	10 512 159 227	6 601 087 088	6 613 893 669	6 689 523 141	6 612 775 268	3 911 072 139	
	Chap 10 1000 1111 00 art 62 para 8										
	*Frais de transport et de mission										
	Ligne 1 frais de transport à l'intérieur	17 021 024	-14 000 000	0	3 021 024	2 879 646	2 879 646	2 879 646	2 879 646	141 378	95,32
	Ligne 2 1 frais de transport à l'extérieur: Cadres	5 000 000	0	0	5 000 000	207 700	207 700	207 700	207 700	4 792 300	4,15
	Ligne 2 2 frais de transport à l'extérieur: Députés	125 000 000	-64 000 000	0	61 000 000	32 930 000	32 930 000	32 930 000	31 278 000	28 070 000	53,98
	Ligne 6 1 indemnités de misson à l'extérieur: Cadres	5 000 000	0	0	5 000 000	3 190 000	3 190 000	2 365 000	2 365 000	1 810 000	63,80
	Ligne 6 2 indemnités de misson à l'extérieur: Députés	118 720 000	26 400 000	0	145 120 000	117 005 000	117 305 000	105 710 000	105 710 000	28 115 000	80,63
	Ligne 7 indemnités de mission à l'intérieur	167 640 000	31 500 000	0	199 140 000	192 635 000	192 615 000	192 230 000	192 230 000	6 505 000	96,73
	Chap 10 10001111 00 art 64 para 5										
III	*Autres transferts courants										
	Ligne 2 contribution aux organismes internationaux	40 000 000	-5 500 000	0	34 500 000	24 478 200	24 478 200	24 478 200	0	10 021 800	70,95
	Ligne 3 contribution de l'AN aux projets	51 250 000	0	0	51 250 000	35 670 000	35 670 000	35 670 000	35 670 000	15 580 000	69,60
	Ligne 9 autres contributions de l'AN	118 276 000	-24 000 000	0	94 276 000	54 786 071	54 786 071	54 786 071	54 786 071	39 489 929	58,11
	Chap 10 1000 2111 00 art 24										
	Acquisitions et grosses réparations(BESA)										
	Chap 10 1000 2111 00 art 24 para 1										
	*Matériel et mobilier de logement et de bureau	43 100 000	-28 000 000	0	15 100 000	0	0	0	0	15 100 000	0,00
	chap 10 1000 2111 00 art 24 para 3										
	*Matériel roulant	230 000 000	5 000 000	0	235 000 000	171 855 280	171 855 280	153 855 280	153 855 280	63 144 720	73,13
	Chap 10 1000 2111 00 art 24 para 8										
	*Autres acquisitions de biens	215 063 652	23 000 000	4 793 160	242 856 812	18 443 343	18 966 285	18 966 285	18 966 285	224 413 469	7,59
	Chap 10 1000 3111 00: Projet										
	Art 23 Acquisitions , Constructions et Grosses réparation										
	Chap 10 1000 3111 00 art 23 para 1										
	Batiments Administratifs à usage de bureau	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	0	0	0		2 000 000 000	
	Art 62 Achats de biens er services										
	Achats de biens et services	500 000 000	0	0	500 000 000	0	0	0		500 000 000	
	TOTAL	13 979 953 210		123 469 853	14 103 423 063	7 255 167 328	7 268 776 851	7 313 601 323	7 210 723 250	6 848 255 735	51,44

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2021

LES GRANDES MASSES DU DISPONIBLE DU BUDGET 2021 AU 31/03/21

I - ADMINSITARTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	**9 613 824 874**
1) Dépenses réparties du personnel	8 199 581 192
2) Dépenses réparties en achats de biens et services	1 414 243 682
II-CHARGES COMMUNES	**1 377 964 684**
1) Dépenses non réparties en achats de biens et services	1 168 438 684
2) Dépenses non réparties (autres transferts courants)	209 526 000
III- Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**488 163 652**
IV- Projet	**2 500 000 000**
TOTAL	**13 979 953 210**

LES GRANDES MASSES DES CREDITS REMANIES

I - ADMINSITARTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	**9 722 925 727**
1)Dépenses réparties du personnel	8 054 581 192
2)Dépenses réparties en achats de biens et services	1 668 344 535
II - CHARGES COMMUNES	**1 387 540 524**
1)Dépenses non réparties en achats de biens et services	1 207 514 524
2)Dépenses non réparties(autres transferts courants)	180 026 000
III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**492 956 812**
IV- Projet	**2 500 000 000**
TOTAL	**14 103 423 063**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/04/ AU 30/09/21

I - ADMINSITARTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	**5 906 098 858**
1)Dépenses réparties du personnel	4 927 683 458
2)Dépenses réparties en achats de biens et services	978 415 400
II - CHARGES COMMUNES	**1 158 769 847**
1)Dépenses non réparties en achats de biens et services	1 043 835 576
2)Dépenses non réparties(autres transferts courants)	114 934 271
III - Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA)	**190 298 623**
IV- Projet	**0**
TOTAL	**7 255 167 328 soit 51,44% du crédit disponible rémanié**

ANNEXE VII

BUDGET GESTION 2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU 01/01/2021 AU 30/09/2021

SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES

Exercice : 2021 DU : 01/01/2021 AU : 30/09/2021

Légende : Dotation Action Activité

Nomenclature budgétaire	Libellé	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
001	DOTATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	17 078 749 880	0	123 469 853	17 202 219 733	10 353 963 998	10 333 550 428	10 295 799 320	10 219 714 153	6 848 255 735	60.19
110011110	ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE	12 480 766 380	0	109 100 853	12 589 867 233	8 773 040 364	8 760 310 200	8 754 704 092	8 680 270 925	3 816 826 869	69.68
Art 61	DEPENSES DE PERSONNEL	10 634 166 380	-145 000 000	0	10 489 166 380	7 362 268 646	7 362 268 646	7 362 268 646	7 290 656 079	3 126 897 734	70.19
611	TRAITEMENTS ET SALAIRES	0	1 415 943 402	0	1 415 943 402	1 033 854 747	1 033 854 747	1 033 854 747	1 012 287 067	382 088 655	73.02
6111	TRAITEMENTS DE BASE	967 926 750	-967 926 750	0	0	0	0	0	0	0	0
61122	SALAIRES DES GENS DE MAISON	29 849 736	-29 849 736	0	0	0	0	0	0	0	0
61123	SALAIRES DES AGENTS CONTRACTUELS	418 166 916	-418 166 916	0	0	0	0	0	0	0	0
613	PRIMES & INDEMNITES	0	8 518 632 462	0	8 518 632 462	5 852 134 553	5 852 134 553	5 852 134 553	5 820 855 559	2 666 497 909	68.7
6131	INDEMNITES	4 380 983 589	-4 380 983 589	0	0	0	0	0	0	0	0
6132	PRIMES	4 282 648 873	-4 282 648 873	0	0	0	0	0	0	0	0
614	COTISATIONS SOCIALES	0	554 590 516	0	554 590 516	476 279 346	476 279 346	476 279 346	457 513 453	78 311 170	85.88
6141	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS SOUS STATUT	9 968 256	-9 968 256	0	0	0	0	0	0	0	0
6142	COTISATIONS SOCIALES DES PERSONNELS HORS STATUT	249 422 260	-249 422 260	0	0	0	0	0	0	0	0
6149	COTISATIONS SOCIALES NON VENTILEES	295 200 000	-295 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 846 600 000	145 000 000	109 100 853	2 100 700 853	1 410 771 718	1 398 041 554	1 392 435 446	1 389 614 846	689 929 135	67.16
6211	FOURNITURES CONSOMMEES	80 000 000	-5 000 000	0	75 000 000	19 838 812	19 838 811	19 838 811	19 838 811	55 161 188	26.45
6216	DOCUMENTATIONS,ABONNEMENTS,AGENCE DE PRESSE	10 000 000	-5 000 000	0	5 000 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 360 000	2 640 000	47.2
6217	FRAIS DE CARBURANTS & LUBRIFIANTS	807 000 000	75 000 000	0	882 000 000	663 250 120	660 130 120	660 130 120	660 130 120	218 749 880	75.2
622	DEPENSES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	40 000 000	15 000 000	16 900 853	71 900 853	30 995 222	23 868 969	23 868 969	23 868 969	40 905 631	43.11
623	PRESTATIONS DE SERVICES	66 000 000	-10 000 000	35 000 000	91 000 000	46 523 360	46 340 460	46 340 460	46 015 860	44 476 640	51.12
624	ASSURANCES	90 000 000	16 000 000	15 000 000	121 000 000	105 425 780	105 425 780	105 425 780	105 425 780	15 574 220	87.13
625	ELECTRICITE,EAU,GAZ,AUTRES SOURCES D'ENERGIE	100 000 000	60 000 000	0	160 000 000	111 245 462	111 245 462	111 245 462	111 245 462	48 754 538	69.53
626	DEPENSES DE COMMUNICATION	54 000 000	0	9 800 000	63 800 000	40 956 884	38 655 884	35 321 366	35 321 366	22 843 116	64.2
627	LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	33 600 000	0	7 400 000	41 000 000	23 400 000	23 400 000	23 400 000	23 400 000	17 600 000	57.07

Nomenclature budgétaire	Libelle	Crédit Initial	Mouvement budgétaire	Report	Credit Remanie	Engagement	Titres émis	Titres ordonnancés	Titres payés	Disponible	Taux (%)
6295	FOIRES,FETES ET CEREMONIES	10 000 000	5 000 000	5 000 000	20 000 000	10 415 000	10 415 000	10 415 000	10 415 000	9 585 000	52.08
6297	ENQUETES,VERIFICATIONS,CONTROLES	200 000 000	-60 000 000	0	140 000 000	47 071 250	47 071 250	47 071 250	47 071 250	92 928 750	33.62
6299	DEPENSES EVENTUELLES DIVERSES	356 000 000	54 000 000	20 000 000	430 000 000	309 289 828	309 289 818	307 018 228	304 522 228	120 710 172	71.93
100011110	CHARGES COMMUNES	1 601 633 500	0	9 575 840	1 611 209 340	1 382 438 663	1 382 418 663	1 368 273 663	1 366 621 663	228 770 677	85.8
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	1 369 633 500	29 500 000	9 575 840	1 408 709 340	1 245 030 392	1 245 010 392	1 230 865 392	1 229 213 392	163 678 948	88.38
6229	TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE	139 633 500	15 000 000	9 575 840	164 209 340	70 323 095	70 323 095	70 323 095	70 323 095	93 886 245	42.83
624	ASSURANCES	600 000 000	34 600 000	0	634 600 000	634 240 975	634 240 975	634 240 975	634 240 975	359 025	99.94
6281	FRAIS DE TRANSPORT A L'INTERIEUR	20 000 000	-14 000 000	0	6 000 000	5 858 622	5 858 622	5 858 622	5 858 622	141 378	97.64
62821	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION CADRES	5 000 000	0	0	5 000 000	207 700	207 700	207 700	207 700	4 792 300	4.15
62822	FRAIS DE TRANSPORT A L'EXTERIEUR: MISSION D'ETAT	125 000 000	-64 000 000	0	61 000 000	32 930 000	32 930 000	32 930 000	31 278 000	28 070 000	53.98
62861	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR CADRES	5 000 000	0	0	5 000 000	3 190 000	3 190 000	2 365 000	2 365 000	1 810 000	63.8
62862	INDEMNITE DE MISSION A L'EXTERIEUR POUR MISSION	125 000 000	26 400 000	0	151 400 000	123 285 000	123 285 000	110 460 000	110 460 000	28 115 000	81.43
6287	INDEMNITE DE MISSION A L'INTERIEUR	350 000 000	31 500 000	0	381 500 000	374 995 000	374 975 000	374 480 000	374 480 000	6 505 000	98.29
Art 64	AUTRES TRANSFERTS COURANTS	232 000 000	-29 500 000	0	202 500 000	137 408 271	137 408 271	137 408 271	137 408 271	65 091 729	67.86
6452	CONTRIBUTIONS AUX ORGANISATIONS INTERNATIONA	40 000 000	-5 500 000	0	34 500 000	24 478 200	24 478 200	24 478 200	24 478 200	10 021 800	70.95
64523	CONTRIBUTION AUX PROJETS	55 000 000	0	0	55 000 000	39 420 000	39 420 000	39 420 000	39 420 000	15 580 000	71.67
6459	AUTRES TRANSFERTS AUX AUTORITES SUPRANATIONAL	137 000 000	-24 000 000	0	113 000 000	73 510 071	73 510 071	73 510 071	73 510 071	39 489 929	65.05
100021110	EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF	496 350 000	0	4 793 160	501 143 160	198 484 971	190 821 565	172 821 565	172 821 565	302 658 189	39.61
Art 24	ACQUISITIONS ET GROSSES REPARATIONS DU MATER	496 350 000	0	4 793 160	501 143 160	198 484 971	190 821 565	172 821 565	172 821 565	302 658 189	39.61
241	MOBILIER ET MATERIEL DE LOGEMENT ET DE BUREAU (	43 100 000	-28 000 000	0	15 100 000	0	0	0	0	15 100 000	0
243	MATERIEL DE TRANSPORT DE SERVICE ET DE FONCTION	230 000 000	5 000 000	0	235 000 000	171 855 280	171 855 280	153 855 280	153 855 280	63 144 720	73.13
248	MEUBLES-ACQUISITIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	223 250 000	23 000 000	4 793 160	251 043 160	26 629 691	18 966 285	18 966 285	18 966 285	224 413 469	10.61
100031110	PROJET	2 500 000 000	0	0	2 500 000 000	0	0	0	0	2 500 000 000	0
Art 23	ACQUISITIONS,CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPAR	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	0	0	0	0	2 000 000 000	0
231	BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE DE BUREAU	2 000 000 000	0	0	2 000 000 000	0	0	0	0	2 000 000 000	0
Art 62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	0	0	0	0	500 000 000	0
62	ACHATS DE BIENS ET SERVICES	500 000 000	0	0	500 000 000	0	0	0	0	500 000 000	0
TOTAL		17 078 749 880	0	123 469 853	17 202 219 733	10 353 963 998	10 333 550 428	10 295 799 320	10 219 714 153	6 848 255 735	60,19

SGPBF-AM

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'EXECUTION DU BUDGET 2021

LES GRANDES MASSES DES CREDITS DU BUDGET DU 01/01/2021 AU 30/09/2021	Crédit Initial	Crédit Rémanié
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**12 480 766 380**	**12 589 867 233**
1) Depenses de personnel	10 634 166 380	10 489 166 380
2) Achats de biens et services	1 846 600 000	2 100 700 853
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 601 633 500**	**1 611 209 340**
1) Achats de biens et services	1 369 633 500	1 408 709 340
2) Autres transferts courants	232 000 000	202 500 000
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**496 350 000**	**501 143 160**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	496 350 000	501 143 160
IV - PROJET (PROJET)	**2 500 000 000**	**2 500 000 000**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	2 000 000 000	2 000 000 000
2) Achats de biens et services	500 000 000	500 000 000
TOTAL	**17 078 749 880**	**17 202 219 733**

LES GRANDES MASSES DES DEPENSES ENGAGEES DU 01/01/2021 AU 30/09/2021	Dépense Engagé	Disponible
I - ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE (Dépenses réparties)	**8 773 040 364**	**3 816 826 869**
1) Depenses de personnel	7 362 268 646	3 126 897 734
2) Achats de biens et services	1 410 771 718	689 929 135
II - CHARGES COMMUNES (Dépenses non réparties)	**1 382 438 663**	**228 770 677**
1) Achats de biens et services	1 245 030 392	163 678 948
2) Autres transferts courants	137 408 271	65 091 729
III - EQUIPEMENT SOCIO-ADMINISTRATIF (Budget d'Equipement Socio - Administratif (BESA))	**198 484 971**	**302 658 189**
1) Acquisitions et grosses reparations du materiel et mobilier	198 484 971	302 658 189
IV - PROJET (PROJET)	**0**	**2 500 000 000**
1) Acquisitions,constructions et grosses reparations des immeubles	0	2 000 000 000
2) Achats de biens et services	0	500 000 000
TOTAL	**10 353 963 998**	**6 848 255 735**

soit 60.19% des crédits ouverts pour 2021

ANNEXE VIII

RECAPITULATIF DES VIREMENTS DE FONDS BUDGETAIRES DU MEF AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, GESTION 2021 AU 30/09/2021

RECAPITULATIF DES VIREMENTS DE FONDS BUDGETAIRES DU MEF AU PROFIT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE, GESTION 2021 AU 30/09/2021

MONTANT INSCRIT	TRIMESTRE	MONTANT ATTENDU	MOMTANT MANDATE PAR LA DGB/MEF	DATES DE TRANSFERT	MONTANTS TRANSFERES PAR LA DGTCP/MEF	MONTANT TRIMESTRIEL DES TRANSFERTS	ECART (c-f)	
(a)		(b)= a/4	(c)			(f)	MONTANT	OBSERVATIONS
17 078 749 880	1er	4 269 687 470	**4 094 687 500**	27/01/2021	630 445 750	3 629 887 500	464 800 000	Cet écart de 464 800 000 f représente le montant retenu par la DGTCP pour remboursement du prêt pour acquisition des véhicules des députés au titre du 1er semestre 2021
				27/01/2021	1 070 662 250			
				27/01/2021	1 312 058 500			
				27/01/2021	124 087 500			
				27/01/2021	492 633 500			
	2è	4 269 687 470	**5 907 187 500**	06/04/2021	500 000 000	5 907 187 500	0	Les 500 000 000 et 2 000 000 000 du 06/04/2021 sont destinés à la construction du nouveau siège de l'hémicycle
				06/04/2021	2 000 000 000			
				08/04/2021	1 272 097 500			
				09/04/2021	142 400 000			
				09/04/2021	366 069 250			
				12/04/2021	319 250 000			
				12/04/2021	142 908 500			
				14/04/2021	1 164 462 250			
	3è	4 269 687 470	**3 494 687 500**	08/07/2021	241 000 000	3 494 687 500	0	
				08/07/2021	471 058 500			
				08/07/2021	1 095 245 750			
				13/07/2021	1 070 662 250			
				13/07/2021	492 633 500			
				09/09/2021	124 087 500			
TOTAUX		**12 809 062 410**	**13 496 562 500**		**13 031 762 500**	**13 031 762 500**	**464 800 000**	
Taux annuel de crédit mandaté au profit de l'AN		**75%**	**79,025**	%	**Observations**: Crédits restant à libéré par la DGB/MEF au profit de l'AN:		**3 582 187 380**	dont 464 800 000 à retenir par la DGTCP pour remboursement du prêt pour acquisition des véhicules des députés

ANNEXE IX

Les personnalités reçues en audience par le Président de l'Assemblée nationale

A - Personnalités nationales :

1- Responsables d'Institutions ou de Structures d'Etat

1. Le Président de la Cour suprême ;
2. Le Médiateur de la République ;
3. Le Chef de file de l'opposition ;
4. Le Directeur Départemental du Tourisme, de la Culture et des Arts de l'Ouémé-Plateau ;
5. L'Ambassadeur du Bénin près le Japon ;
6. L'Ambassadeur du Bénin près la Chine M. André OKOUNLOLA-BIAOU, nouvel Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin près la Fédération de Russie.
7. Le bureau du Parlement des jeunes du Bénin ;
8. M. Aimé Paul GONCALVES, Président du Conseil national de l'Ordre National des Architectes et des Urbanistes.

2- Les Réseaux, Associations et Confédérations

1. Une délégation du bureau de la Plateforme des organisations de protection et de défense des intérêts des personnes de troisième âge.
2. Une délégation de l'Union des étudiants pour le développement de la commune d'Ifangni ;
3. Une délégation du comité d'organisation du centenaire de la guerre des Sahouè ;
4. Le bureau de l'Association des Tolinu du Bénin et de la diaspora Tolikunkan ;
5. Une délégation de l'Organisation pour la Défense des Droits de l'Homme et des Peuples ;

6. L'Association Alfa Taaka au service de la communauté (ATASECO);
7. Le Collectif des étudiants béninois admis à l'Université SENGHOR D'ALEXANDRIE en Egypte (Promotion 2021-2023) ;
8. La Présidente de l'ONG Femmes impacts du Plateau ;
9. Le délégué général du carnaval international de Ouidah ;
10. Une délégation du bureau de l'Union Nationale des Magistrats du Bénin (UNAMAB).

3- Les Structures internes au Parlement

1. La Caisse d'assistance mutuelle du personnel de l'Assemblée nationale ;
2. Le deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale.

4- Les Autorités traditionnelles et responsables religieux

1. Le Suprême Conseil des adeptes du culte Egun-Gun de Porto Novo ;
2. Le creuset du dialogue interreligieux ;
3. Le Roi Toffa de Porto Novo ;
4. Sa Majesté ADANDOZAN AYADOKOUN ;
5. Les têtes couronnées de Sèmè-Podji.

5- Les institutions à caractère économique

1. Une délégation du système financier décentralisé FINANCIA SA.

6- Les ONG et les particuliers

1. L'ONG EDUC-AFRIQUE ;
2. L'ONG Centre de Documentation et d'Actions aux Initiatives de Développement (ONG-CDAID) ;
3. Le Professeur Noukpo AGOSSOU ;
4. Le Professeur Ibrahim SALAMI ;

5. M. Moukaram A. M. BADAROU, Président de la Fondation Conscience Citoyenne ;
6. M. Barnabé KOUELO ;
7. Dr E. Brice SOHOU;
8. M. Abdel-Kader **YARO ;**
9. Mme Micheline ADJOVI.

B -Personnalités étrangères :

1- Les Chancelleries et Personnalités étrangères

1. L'Ambassadeur de Cuba près le Bénin ;
2. L'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne près le Bénin ;
3. Le Maire de la ville de Prichard aux Etats Unis ;

2-Les Représentants d'organisations ou institutions étrangères

1. Le Président de la Commission de l'UEMOA ;
2. Une délégation de la Haute Cour de Justice du Mali :
3. Le Comité inter parlementaire de l'UEMOA ;
4. Le Professeur Nouréini TIDJANI-SERPOS, Président du comité chargé de la coopération muséale et patrimoniale entre la France et le Bénin (CCMP-FB);
5. Une délégation de Parlementaires allemands ;
6. Le Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale du Niger ;
7. La Directrice régionale Afrique de l'Ouest de ONU-Femmes
8. Le Représentant résident de l'Organisation Internationale pour le Développement Economique, Social et Humain (OIDESH-BENIN) ;
9. Une délégation de Sénateurs français du groupe d'amitié et de coopération France-Afrique de l'Ouest;
10. 10. M. Franz Okey, Chargé de plaidoyer et Coordonnateur pays de l'Organisation Internationale « SpeakUpAfrica »